No 20864. — LXIXme ANNEE. MARDI 22 FEVRIER 1949.

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 26.—	1 AN	Fr. 56.—
6 MOIS	» 13.—	6 MOIS	» 29.—
3 MOIS	» 6.50	3 MOIS	» 15.—
1 MOIS	» 2.25	1 MOIS	» 5.75

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A **LA CHAUX-DE-FONDS** TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE (039) 2.28.94 CHÈQUES POST. IVb. 325

15 centimes

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS . . . . . 14 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL/JURA BERNOIS 17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.
SUISSE . . . . . 19,5 CT. LE MM.
RÉCLAMES . . . . . 75 CT. LE MM.
(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

Un bel anniversaire horloger

Il y aura cent ans le 10 mars que les ouvriers monteurs de boîtes fondaient leur association

La Chaux-de-Fonds, le 22 février.

Un an et dix jours après la fondation de la République et canton de Neuchâtel, la première association ouvrière du nouvel Etat suisse recevait sanction du Conseil d'Etat. Le gouvernement neuchâtelois autorisait en effet les ouvriers monteurs de boîtes à se constituer en association philanthropique et sonctionnait leur règlement en ces termes :

Lecture faite du règlement ci-dessus, vu un rapport de Monsieur le Préfet de La Chaux-de-Fonds ; entendu la Direction de l'Intérieur et délibéré, le Conseil dans son assemblée de ce jour a approuvé et sanctionné les 39 articles du dit règlement pour être maintenus et observés tant et aussi longtemps qu'il n'y sera pas vu d'inconvénients. Ordre ayant été donné au soussigné Conseiller et Secrétaire d'Etat, Directeur de la Chancellerie de le faire expédier en cette forme et teneur.

Neuchâtel, le 10 mars 1849.

Le Conseiller Secrétaire d'Etat
Directeur de la Chancellerie :
(signé) Aimé Humbert.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le premier « syndicat » avant la lettre constitué sur notre sol le fut immédiatement après la proclamation de la république. L'organisation économique moderne de notre Etat n'aurait pu se faire sous l'ancien régime, incapable de concevoir et de promulguer les lois qui allaient présider à l'essor industriel du pays, principalement des Montagnes, où l'horlogerie, qui était déjà l'activité essentielle de la grande majorité des ouvriers, n'avait certes pas été l'enfant choyé du Conseil d'Etat de la Principauté comme elle le fut de celui de la république.

* * *

Il est certain, et M. Achille Grospierre, dans son excellente « Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère » le note très justement, que dès 1830, la situation est instable dans la population ouvrière de l'Europe occidentale. Le règne du « compagnonage » touche à sa fin, l'ouvrier qui fait tout de ses mains sûres et habiles commence à être remplacé par l'« homme-machine » qui va transformer le monde. Çà et là, des ouvriers fracassent ces instruments de misère, mais on en confectionne aussitôt de nouveaux, plus perfectionnés, plus dangereux. Bientôt, on commence à comprendre que le règne de la machine, si on sait en user, permettra peut-être un jour prochain la plus grandiose libération de l'homme, dont l'asservissement au travail cessera par suite de la modernisation de l'outillage mis à sa disposition. La machine apportant aux hommes le loisir et le bien-être généralisés, voilà ce qu'on entrevoit au lendemain de la révolution manquée de 1830 en France, de 1831 en Pays de Neuchâtel. Et l'on se rend compte aussi que l'amélioration du sort de l'ouvrier ne viendra pas de la destruction des inventions nouvelles, au demeurant inefficace, mais de l'organisation rationnelle des professions. C'est à cette tâche que l'on s'attelle dès 1842 en Suisse romande.

(Suite page 3.) J. M. NUSSBAUM.

Sir Stafford Cripps protecteur de la mode

Les maisons londoniennes de mode ont présenté ces jours-ci leurs dernières créations à leur vaste clientèle. Des acheteurs et des spécialistes sont venus du monde entier. C'est que depuis la fin de la guerre, l'exportation des articles de mode a pris un développement inouï en Angleterre. Le chiffre d'affaires est dix fois plus grand qu'avant-guerre, c'est tout dire. On estime qu'Américains et Canadiens passeront à eux seuls des commandes immédiates pour plus de 250.000 dollars.

Pour accroître l'éclat des réceptions organisées en l'honneur des invités d'outre-Atlantique, sir Stafford Cripps et son épouse y figurent comme hôtes d'honneur. Et le ministre qui prêche à ses compatriotes toutes les restrictions possibles pour équilibrer son budget, renonce ainsi pour une fois à la vie austère qui est de règle pour lui. Mais il s'agit évidemment d'obtenir des dollars et autant que possible.

Les reportages de «L'Impartial»

Liens d'amitié entre le Siam et la Suisse

Un ami lausannois d'Ananda et de Pumipol devient le directeur du plus luxueux hôtel de l'Extrême-Orient.

Bangkok, le 22 février.

Un échange constant de bons procédés, une amitié renforcée en toutes les occasions que permettent les distances et les événements politiques ; une confiance mutuelle qui se rit des milliers de kilomètres et des différences de civilisation, tels sont les caractères des rapports existant entre le Siam et la Suisse.

De notre correspondant
Jean BUHLER

On sait combien notre pays fut touché du lâche assassinat du roi Ananda, très connu et très aimé à Lausanne. On sait aussi l'attachement qu'a conservé pour notre Suisse, où il passa 15 ans de sa jeune vie, le frère d'Ananda, le souverain actuel Pumipol. Dernièrement encore, le général Luang Sura-Narong, aide de camp du roi, rappelait cet attachement et soulignait quelques ressemblances entre son pays et le nôtre. Là-bas aussi, le service militaire est obligatoire, et il n'y a pas d'instructeurs étrangers dans l'armée. Le roi Pumipol a appris beaucoup de choses chez nous ; il s'y est notamment découvert une vocation de photographe amateur et de mécanicien bricoleur...

Le fils du régent du Siam en Suisse

La régence du Siam est toujours dans les mains du prince Rangsit qui s'acquitte de ses lourdes fonctions avec beaucoup de tact et un dévouement absolu à son jeune souverain et à son peuple de 18 millions d'habitants. Le fils du prince Rangsit, Sanidh Rangsit, fut attiré par la Suisse, comme beaucoup de jeunes Siamois, car la réputation de notre pays est très grande là-bas. Le maréchal Phibun, premier ministre, le répétait il y a quelques mois à un journaliste helvétique et s'exprimait en termes très louangeurs dans une lettre de remerciements adressée au journal qui avait publié le récit de l'interview.

Or donc, le prince Sanidh Rangsit, cousin du roi, étudiait l'ethnologie à l'Université de Zurich. Il travaillait avec passion, mais il n'était pas un rat de bibliothèque pour autant. Toujours gai, sportif, alerte, ouvert et franc, il se faisait aimer de tous. Le coeur lourd, il dut se résigner il y a peu de temps à abandonner ses études et à lancer une affaire commerciale. Cette décision fut prise en plein accord, paraît-il, avec le roi et le régent. Depuis la conclusion de l'armistice japonais, le Siam est en train de réorganiser son économie et son commerce. Il y a beaucoup à faire de ce côté, car les Chinois ont acquis une sorte de monopole de fait sur les affaires qui se traitent au Siam, les indigènes n'éprouvant que peu d'inclination pour les subtilités du négoce.

Le maréchal Phibum Songkhram assistant avec sa femme et un groupe d'officiers généraux à une parade des troupes siamoises.

Une maison de commerce princière

Le prince Rangsit a donc fondé une maison doublement établie à St-Gall et à Bangkok. Déjà son exemple est suivi par d'autres jeunes Siamois entreprenants et le royal marchand, très fier d'avoir commencé « tout en bas », avec un local de deux chambres louées au mois, est maintenant à la tête d'une entreprise bien organisée, possédant son immeuble en propre et de grands entrepôts.

Actuellement, le prince Rangsit voyage en Europe et découvre le monde avec les yeux du commerçant, après l'avoir connu par la lunette du savant. Sa femme l'attend en jouant au golf à Ascona. Elle est belle, dit-on, comme le jour, Suissesse de naissance, et parle le siamois à la perfection. Quant au prince Rangsit, il a eu l'élégance d'apprendre à parler couramment le suisse-allemand.

(Voir suite page 3.)

La population du Jura bernois reste stationnaire

Pourquoi ?

Que faut-il faire pour empêcher cette «déperdition de substance»

Le Comité de Moutier nous écrit :

Dans son rapport sur le problème jurassien, le gouvernement bernois a mis le doigt sur la plaie en avouant que le Jura voit son influence décroître constamment. En 1818, la différence en faveur de l'ancien canton était de 220,000 âmes environ ; en 1946, elle est de 525,000 âmes ! Depuis 1920 seulement, il s'est produit un décalage de 85,000 habitants en faveur de l'ancien canton, alors que le Jura demeure stationnaire.

Depuis le début du siècle, la population de l'ancien canton s'est accrue de 140,000 habitants, tandis que celle du Jura, durant la même période, ne gagnait que 337 habitants ! Le Jura représentait le 20% de la population du canton, ce qui était appréciable. Aujourd'hui, il est tombé à 14%, et cette proportion continue de baisser régulièrement. Dans 50 ans, elle sera tombée à 9 ou 10%. Et après ?

Le gouvernement le constate froidement : « Ainsi, le Jura et spécialement le Jura romand (83,000 habitants en 1941) devient une minorité toujours plus faible en face d'une majorité toujours plus forte. »

C'est la constatation de la disparition lente de l'entité jurassienne. Il n'y a aucune chance pour que ce phénomène se ralentisse, car le Jura a une population stationnaire. A elle seule, la ville de Berne, qui est capitale de la Confédération, ne cessera probablement pas d'accentuer cette disproportion. Dans moins d'un siècle, le Jura sera donc devenu une minorité si réduite, proportionnellement, qu'il n'existera plus. *(Suite page 3.)*

Notes d'un passant

On a signalé récemment que lors de la dernière session des Chambres fédérales un vote n'avait pu avoir lieu, la salle étant à moitié vide, les députés ayant été invités à voir un film de propagande soviétique, attestant que etc., etc. »

Avouez que c'est bien un comble !

Passe encore que nos députés aillent de temps à autre à la buvette ou qu'ils arrivent un quart d'heure en retard. Passe encore qu'ils lisent leur journal ou fassent leur correspondance lorsqu'un collègue répète pour la trente-sixième fois ce qui a déjà été dit par les précédents et alors que les décisions sont prises. Mais qu'on quitte la Coupole pour aller voir un film à la gloire de Molotov, Kortchakoff ou Souwaroff, vous admettrez avec moi que c'est un peu fort de taboff !

En tous les cas, je suis de l'avis de ce correspondant de la Revue qui estimait très poliment — presque trop à mon avis — que « si les organisateurs de cette séance ont eu l'audace d'inviter pour une heure correspondant à une séance du Conseil national, il semble que nos mandataires auraient pu répondre avec moins d'empressement à cette sollicitation ».

Evidemment, je ne doute pas que pour certains de nos Pères Conscrits l'invitation soviétique n'ait été surtout qu'un prétexte. Au lieu de se rendre devant l'écran, ils sont allés faire un « jass » tout simplement... (En quoi ils n'avaient peut-être pas tort !)

N'empêche que le « populof » commence à en avoir assez de voir ses « députofs » faire l'école buissonnière et laisser le « présidof » agiter sa sonnette dans le « désertsky »...

Ou bien qu'ils fassent leur travail eux-mêmes ou qu'ils se paient un remplaçant !

A mon humble avis c'est le moins qu'on peut exiger...

Le père Piquerez.

Des marins russes en Ecosse

Lorsque des marins russes s'en vinrent en Ecosse rendre le navire de combat britannique « Royal Sovereign » prêté à la Russie pendant la guerre, une grande réception fut organisée. Une réception qui fut très animée si l'on en croit nos deux photos. En haut, une attraction :le joueur de cornemuse et, en bas : la danse, plaisir de toujours, au cours de laquelle marins et Ecossaises manifestèrent un grand entrain. A droite, le « Royal Sovereign » entrant dans la base de Rosyth.

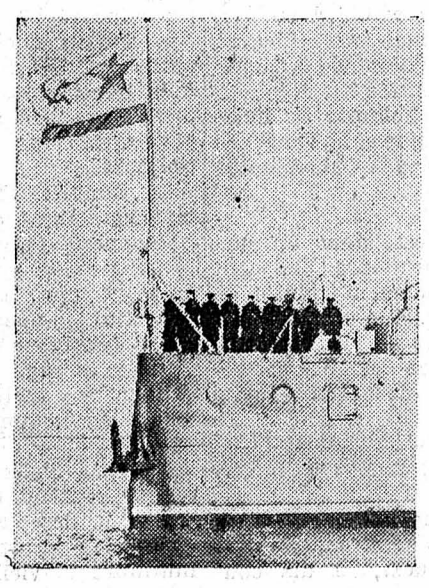

Echos

Après la cérémonie mortuaire

— Elle aimait tant que ça son mari ?

— Tant que ça ? Ah ! Vous avez connu ses magnifiques cheveux noirs ?

— Certes, comme tout le monde.

— Eh bien, ses cheveux, le jour après l'enterrement...

— Ils sont devenus blancs ?

— Non, pas blancs, blonds platine !

Je me repose sur la crème d'avoine

BOSSY

—"EXPRESS"—

qui plaît tant à mes gens et

qui est parfaitement cuite en 1 minute

Produits BOSSY S. A., à Cousset.

SUÈDE

Horloger suédois en gros, estimé avec quote-part d'importation importante désire vente, droit unique de montres, marques bien connues et introduites. Répondez à : « Meilleures références », c/o Wennergren-Williams A. B., Box 657, Stockholm 1. 2066

A remettre pour cause de départ :

atelier mécanique

avec fabrication d'articles intéressants. Clientèle assurée. Offres sous chiffre **P 1865 N à Publicitas Neuchâtel.**

Jeune homme

capable et travailleur cherche place comme chauffeur ou aide-chauffeur, pour poids lourds.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 2924

Fille de buffet

Hôtel de la ville, cherche jeune fille pour travaux de buffet.

Offres sous chiffre J. D. 2979, au bureau de L'Impartial.

F. O. M. H. **La Chaux-de-Fonds**

Convocation du Conseil Syndical

et

de l'assemblée générale annuelle de section

Mercredi 23 février 1949, à 20 h. 15, au Cercle Ouvrier

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de gestion et des comptes.
2. Nominations statutaires.
3. Notre caisse de maladie et les accords conclus dans différentes industries.
4. Rapport sur la situation actuelle et la loi fédérale sur l'assurance chômage.

Tous les membres de la section participeront par devoir à cette assemblée.

LE COMITÉ GÉNÉRAL.

A louer au centre, un beau local indépendant. Conviendrait comme garde-meubles ou entrepôt. — S'adresser rue du Parc 43, au 1er étage. 2549

Livres d'occasion, tous genres, anciens et modernes. Achat, vente, échange. — **Librairie Place du Marché.** Téléphone 2 33.72. 23025

On demande à acheter

piano d'occasion, petit prix, paiement comptant. — Adresser les offres avec le prix sous chiffre E. E. 2753 au bureau de L'Impartial.

Tapis. A débarrasser superbes tapis de milieu, très épais, 65.— fr., ainsi que tours de lit et descente de lit. — **Attention s'adresser**

Progrès 13 a

Tél. 2.38.51. Gentil Constant.

Pension famille soignée prendrait encore 1 ou 2 pensionnaires. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2804

A vendre joli tapis de milieu, pousse-pousse, meuble de corridor avec glace, descentes de lit, canapé, cuisinière à gaz, potager à bois, poussette de chambre, secrétaire, berceau moderne, cordeaux à lessive, lampadaire, linoléum passage, armoire simple pour habit. — S'adresser chez Roger Gentil, magasin Au Service du Public, rue Numa-Droz 11. 2974
Téléphone 2.19.87.

Sommelière connaissant bien son service, cherche place de suite. Ecrire sous chiffre D. F. 2984, au bureau de L'Impartial.

Apprenti mécanicien.
Quel patron prendrait en apprentissage, garçon sortant de l'école au printemps. — Ecrire sous chiffre P. B. 2971 au bureau de L'Impartial.

Dame de confiance, d'initiative, cherche emploi les après-midi, dans ménage, magasin ou fabrique. Ecrire sous chiffre C. D. 2674, au bureau de L'Impartial.

Extra Sommelière connaissant bien son service cherche extras. S'adresser à Mme E. Meier, rue Daniel-Jeanrichard 31.

Femme de ménage est cherchée pour quelques heures par semaine, évent. 1 jour, quartier Temple indépendant. — Offres sous chiffre P. D. 2967 au bureau de L'Impartial.

Aide-ménagère est demandée pour un petit ménage. — S'adresser chez Mme Robert, rue de la Paix 107. 2975

Ouvrière ayant si possible l'habitude du micros est demandée pour travail stable en fabrique. — Se présenter à Fabrique Wydiax rue Jacob-Brandt 61. 2793

Nettoyages. Personne est demandée chaque vendredi matin pour nettoyages de corridors. — S'adresser rue Daniel-Jean Richard 21, au 2me étage. 2865

Apprentie vendeuse On cherche pour jeune fille quittant l'école ce printemps, place d'apprentie vendeuse, dans magasin d'alimentation, Ecrire sous chiffre A. V. 2925. au bureau de L'Impartial.

Logement de 3 pièces est demandé par ménage sérieux. Ecrire sous chiffre L. J. 2980, au bureau de L'Impartial.

Jeune fille cherche pension soignée. Quartier Grenier. — Offres sous chiffre V. B. 2977 au bureau de L'Impartial.

Chambre non meublée est demandée pour le 15 ou fin mars, par personne solvable. — Ecrire sous chiffre R. Y. 2931 au bureau de L'Impartial.

Une bonne nouvelle pour toutes les ménagères !

Enfin **les restrictions** de matières grasses dans les savons et les lessives ont été **supprimées!** Cela signifie une amélioration qualitative considérable pour la fabrication, amélioration qui sera reçue avec enthousiasme par toutes les ménagères. **La Savonnerie Sunlight à Olten s'est naturellement empressée de rehausser la teneur en matières grasses de ses produits.**

La qualité livrable aujourd'hui est de nouveau celle qu'on peut **recommander pour les stockages,** mesure d'ailleurs fort sage et conseillée par les autorités quant au ravitaillement du pays.

RADION contient maintenant 50 % de savon de plus qu'avant. Il mousse donc encore mieux et sa force détersive est plus intense.

RADION

lave plus blanc

Le SAVON SUNLIGHT est maintenant encore plus profitable. Vous serez surprise de la durée du savon Sunlight!

SAVON SUNLIGHT

extra-savonneux et profitable

RS 28

Employé (e)

connaissant la sténodactylographie trouverait place stable dans fabrique du Locle.

Faire offres sous chiffre A. D. 2910 au bureau de L'Impartial.

Cherchons

jeune fille

habile pour différents petits travaux d'atelier.

S'adresser

ASTIN WATCH S. A.

94, rue Léopold-Robert

La Chaux-de-Fonds

JEAN CHARMAT

Le Roman d'un Amour

— Excusez-moi si je vous ai fait attendre, messieurs ! dit-elle d'une voix chaude dont, par habitude des réunions clandestines sans doute, elle assourdit le timbre. Mon travail m'a retenue très tard...

Tout en parlant, elle abandonne aux mains de Ronald empressé l'ample pelisse doublée de fourrure qui l'enveloppe. Et elle apparaît bottée, moulée dans l'uniforme bleu foncé du palais du gouvernement, une toque de loutre posée crânement sur ses cheveux blonds tressés en couronne...

Militza Walnoris !

Tout de suite le vieillard interroge :

— Maria... Avez-vous des nouvelles de nos amis ?

Celle qu'ici l'on appelle Maria place sa main sur une des poches de sa vareuse.

— J'ai là leur ordre d'exécution, répondit-elle la voix étouffée.

Un silence tombe, terrible... Les hommes regardent, comme hypnotisés, cette fine main blanche posée sur le drap sombre, comme pour empêcher la mort d'en sortir...

— Et... c'est... pour quand ? balbutie Ronald.

— Demain matin...

— Déjà ?

— Thaldek n'aime pas attendre !

— Thaldek ! gronde alors le vieillard en serrant les poings. L'esprit du mal est incarné dans ce monstre à figure d'homme ! Quand donc parviendrons-nous à l'abattre ?

— Bientôt !... jette l'un des hommes en haletant de fureur contenue. La haine et la vengeance sont des forces irrésistibles ! Oui, bientôt nous pourrons crier...

— Vive Thaldek !...

L'exclamation inattendue dresse dans un sursaut de révolte les sept conspirateurs. Elle vient de là-haut, de la salle du cinéma, ou plutôt de l'écran et de son haut-parleur. Elle se multiplie, bien qu'assourdie par les murs et le plafond, s'enfle en torrent, déferle mêlée de musique militaire, de cris, de hourrahs, de piétinements d'hommes et de chevaux.

— Vive Thaldek !... Thaldek !... Thaldek !

La première, Maria se ressaisit. Elle a un petit sourire ironique :

— Les «Actualités», explique-t-elle... C'est la grande revue de Ptomir... On avait massé trois rangs «d'admirateurs frénétiques», à dix couronnes pièce, sur le passage de Thaldek... Mais cela ne faisait pas encore assez «enthousiasme». Alors... on a renforcé le film avec des bruits enregistrés... Gros effet, n'est-ce pas ?

La répétition du nom de Thaldek, scandé comme une incantation, devient presque hallucinante...

Ronald, exaspéré, se bouche les oreilles :

— Oh ! assez !... Est-ce que le directeur du Palacio ne pourrait pas s'abstenir de passer cette insanité ?

— Tu dis des sottises, Ronald, reproche tranquillement Maria. Refuser de passer les actualités imposées par la Propagande, ce serait le meilleur moyen de se rendre suspect !

— C'est vrai, Maria... Tu as raison... comme toujours...

Le tumulte, là-haut, s'apaise d'un coup. Le magazine filmé change de sujet. Et l'on entend vaguement l'aimable voix d'une speakerine présenter les premiers modèles des collections de printemps...

— Ouf !... gouaille Ronald. J'aime mieux ça !

La délibération interrompue va reprendre. Crispés, la rage au coeur, soufflétés par ces vivats, même tariffés, qui s'adressent à leur ennemi, les hommes se tournent à présent vers Maria.

— Vous disiez que l'exécution aura lieu demain ? reprend le vieillard.

— Oui, demain matin.

— Bien court pour tenter quelque chose, murmure le vieillard.

— C'est trop court, déclare Maria.

— Et c'est inutile. Je sais mieux que vous que Thaldek ne lâche jamais ses proies !

Un long silence pèse...

— Pourtant, s'insurge tout à coup Ronald, nous n'allons pas laisser mourir nos amis sans essayer de les sauver ? Gustav, et ce grand gosse de Marcus Dmeter, et la pauvre vieille Marfa... C'est impossible !...

Des soupirs découragés lui répondirent :

— Hélas !... nous ne pouvons rien faire, avoue, vaincu, le vieillard.

Mais Ronald s'est tourné vers sa belle cousine. Il l'implore comme si elle disposait à ses yeux d'une puissance quasi-divine :

— Maria ! Nous n'allons pas les abandonner, n'est-ce pas ? Tu vas faire quelque chose, toi ?

Maria s'est dressée toute droite. Son pâle visage, que la lumière sculpte comme celui d'une statue antique, reflète une détermination virile. Ses yeux luisent d'un éclat farouche.

— Voulez-vous que je tue Thaldek ? propose-t-elle d'une voix qu'elle s'efforce de maintenir calme, mais qui tremble d'une fureur contenue.

Le silence, sur un arrière-plan sonore de jazz déchaîné et de chanson nègre... Là-haut, les «actualités» continuent à se dérouler.

Les six conjurés ont eu, en entendant la comtesse de Bolsberg offrir la mort de l'oppresseur, un mouvement marqué de stupeur. Maintenant, ils la regardent, à la fois admiratifs et effrayés. **Ronald réagit le premier.** *(A suivre.)*

Un bel anniversaire horloger

Il y aura cent ans le 10 mars que les ouvriers monteurs de boîtes fondaient leur association

(Suite et fin)

En effet, on note l'existence d'une Association des ouvriers monteurs de boîtes de Genève dès 1842, dont le but est à la fois de resserrer les liens de confraternité entre les membres, de les secourir en cas de nécessité, maladie, accident et chômage, mais aussi de protéger la profession, d'empêcher qu'on ne forme trop d'ouvriers, d'où risque de chômage, qu'on ne monte des boîtes or au-dessous du titre (fixé à 750 millièmes), qu'on n'emploie des ouvriers non qualifiés, c'est à dire ne sachant pas faire la boîte entière, enfin qu'on ne disloque en parties brisées la confection de la boîte. Les ouvriers de cette époque voyaient donc très clairement les risques que courait leur profession, et l'on peut dire qu'en général, l'action des monteurs de boîtes a toujours concouru à défendre leurs intérêts matériels et professionnels sans doute, mais aussi ceux de l'industrie de la boîte en général. On ne peut certes faire abstraction, en un tel domaine, de vues particulières qui ne tiennent pas toujours compte de tous les aspects d'un problème : mais le regard jeté sur un siècle d'activité syndicale prouve l'importance et la valeur qu'elle eut dans la formation de la Suisse moderne.

Dans les années 47-48, des sociétés ouvrières existaient déjà au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Une assemblée des monteurs de boîtes du Locle eut lieu aux Brenets le 3 janvier 1847 et un règlement fut adopté à l'unanimité au cours d'un dîner où régna la plus franche gaîté. L'association était d'ailleurs placée sous la protection de l'Etre suprême : héritage verbal de la révolution française. Mais ce projet n'eut pas l'heur de plaire au Conseil d'Etat de la Principauté, qui va répondre, en date du 7 juin 1847 :

Le Conseil, tout en voyant avec plaisir les vues et les sentiments exprimés dans la requête des exposants, annonce à ces derniers que leur projet ne rentre pas dans la catégorie des règlements que le Conseil est dans l'usage de sanctionner et qu'il se borne en conséquence à les renvoyer à le rédiger sous la forme d'une convention particulière volontaire et privée.

Donné au Conseil tenu sous notre présidence au Château de Neuchâtel, le 7 juin 1847.

Le président :
(signé) : Chambrier.

* * *

Mais dès les derniers mois de 1848, des contacts entre les ouvriers des divers ateliers sont pris à La Chaux-de-Fonds, qui aboutissent à la constitution d'un premier comité et d'un règlement qui reçoit bientôt l'agrément du Conseil d'Etat républicain. Il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur les articles de ce règlement, qui montre bien dans quel esprit ces associations étaient fondées :

Art. 1. — Le but de l'association des ouvriers monteurs de boîtes est de resserrer leurs liens de confraternité, de faciliter leurs relations pour se procurer de l'ouvrage, d'étudier leurs ressources, afin de pouvoir se secourir dans les moments de nécessité, et enfin de former un fonds commun, lequel accru par le temps leur permettra d'entreprendre cette oeuvre philanthropique. C'est le voeu de tous les coeurs humains et généreux. Les fonds nécessaires sont formés au moyen de la cotisation dont il sera parlé ci-après.

Art. 2. — Nul ne sera admis, s'il n'est ouvrier ; c'est-à-dire sachant faire la boîte entièrement, ou s'il est atteint d'infirmités graves ou d'une maladie chronique. L'association en assemblée générale accepte ou rejette l'aspirant à la majorité des voix et au scrutin secret.

On précise ensuite « qu'il ne pourra y avoir plus de cent francs de France en caisse. Dès que le solde en caisse atteindra cette somme, on versera cinquante francs chez un banquier. » Des commissaires sont désignés pour chaque atelier et tout membre doit annoncer au comité les maisons qui cherchent des ouvriers ou ceux de ses camarades qui sont au chômage. On surveillera aussi le travail des membres : s'il ne donne pas satisfaction, ou s'il quitte sa place sans raison, il sera passible de sanctions.

Les secours en cas de maladie ou d'accidents, sauf le cas de rixe ou de mauvaise conduite, sont de 1 fr. 50 par jour pendant six mois. En cas de chômage, le sociétaire aura droit à 1 fr. 50 par jour durant deux mois. Il paye 1 fr. par mois de cotisations, plus 5 fr. de finance d'entrée.

Il y avait alors 57 membres inscrits, qui payaient environ 150 fr. par trimestre. Les premiers commissaires formant le comité de l'association sont Jean Guillod, Abraham Julien, Auguste Klinger (puis, après son décès, Alexandre Coulin), François Dufey, Jean Blanc.

* * *

Nous ne saurions décrire tous les heurs et malheurs de l'Association des monteurs de boîtes durant ce siècle d'existence. Ceux qui voudront de plus amples renseignements consulteront avec profit le petit précis de M. Achille Grospierre que nous citions tout à l'heure. Ce premier syndicat fut mêlé à toutes les luttes ouvrières de la deuxième moitié du XIXme siècle. Il dut traverser la période où la défense de la profession n'était pas clairement définie par rapport au combat politique mené sur le plan législatif et parlementaire. Des monteurs de boîtes participèrent sans doute à la constitution de la section jurassienne de la Première Internationale, puis entrèrent dans la fameuse fédération jurassienne d'inspiration anarchiste, sous l'influence de Bakounine, Elysée Reclus, Adhémar Schwitguebel, Jämes Guillaume, ces derniers chefs des bouillants et un peu brouillons syndicats des graveurs-guillocheurs, qui exercèrent une énorme influence sur le mouvement syndical ouvrier de cette époque. Puis eut lieu la lutte entre les conceptions du Dr Coullery, radical avancé, et les anarchistes, antiparlementaires convaincus. Enfin, toutes ces tendances furent balayées lors de la réorganisation des syndicats sur un plan strictement professionnel, et par la lente montée du parti socialiste comme successeur, sur le plan politique et parlementaire, des mouvements semi-politiques, semi-syndicaux qui restent connus dans l'histoire sous le nom d'anarchisme jurassien (dont l'histoire a été faite par M. Chales Thomann dans « Le Mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois »).

C'est dans les années 1885-90 que le Syndicat des monteurs de boîtes se réorganisa définitivement et prit la forme qu'il devait bientôt avoir au sein de l'Union syndicale suisse telle qu'elle existe aujourd'hui. Un ouvrier qualifié gagnait alors 1500 fr. par an et l'on calculait que l'entretien au jour le jour d'une famille de cinq personnes, très nombreuses alors, coûtait au strict minimum 1900 fr., en ne comptant que 0 fr. 50 par personne et par jour pour la nourriture ! On sait qu'il y eut des conflits, des grèves, qui aboutirent souvent à des améliorations des conditions de travail des ouvriers. Aujourd'hui, notre syndicat peut être fier de constater l'excellente atmosphère dans laquelle il célèbre le centième anniversaire de sa fondation. Puisse cette entente cordiale, comme la prospérité qui règne aujourd'hui encore dans l'horlogerie, durer, pour le plus grand bien de tous ceux qui concourent à la bonne marche de notre grande industrie d'exportation.

* * *

Bien entendu, un tel anniversaire ne pouvait passer inaperçu. Aussi les boîtiers ont-ils préparé une fête qui, pour être célébrée dans la plus stricte intimité, n'en restera pas moins mémorable. Elle aura lieu le samedi 12 mars, à la Maison du Peuple, et comprendra l'après-midi une cérémonie officielle à laquelle participeront le comité central de l'Union syndicale suisse, avec ses cinq secrétaires, MM. Conrad Ilg, René Robert, Emile Giroud, Adolphe Grädel, Arthur Steiner, le Conseil d'Etat, représenté par M. Jean Humbert, chef du Département de l'Industrie, les autorités communales, par M. Gaston Schelling, président de Commune. Les sections des syndicats de boîtiers des alentours enverront des délégations. Mais surtout les trente-trois vieux boîtiers actuellement bénéficiaires de l'assurance-vieillesse seront les hôtes d'honneur de leurs après-venants, aussi bien à l'apéritif d'honneur et au banquet qui suivront la conférence de l'après-midi, qu'à la soirée familière qui groupera la grande famille des monteurs de boîtes 1949. Un comité d'organisation, sous la présidence de M. Charles Naine, et avec la collaboration de M. Henri Borel, secrétaire syndical, travaille depuis plusieurs mois à mettre sur pied une commémoration digne de ce nom. Signalons encore que l'association inaugurera sa nouvelle bannière, dont la musique La Persévérante est la marraine, et qu'une Chanson des boîtiers, paroles de M. Carlo Jeanrenaud, musique de M. Georges Mayer, sera créée à cette occasion et entrera instantanément dans le folklore jurassien et chaux-de-fonnier.

D'ores et déjà, nous félicitons vivement le Syndicat des monteurs de boîtes à l'occasion de ce bel anniversaire et lui présentons nos voeux pour la réussite de la manifestation. Et en route pour le deuxième centenaire !

J. M. NUSSBAUM.

La population du Jura bernois reste stationnaire

Pourquoi ?

Que faut-il faire pour empêcher cette «déperdition de substance»

(Suite et fin)

Face à cette situation qui préoccupe à juste titre le sentiment national des Jurassiens, le gouvernement bernois n'a pas su envisager des mesures propres à lever définitivement de légitimes appréhensions. Ses propositions confirment un état de chose qui laisse au Jura peu d'espoir de ne pas subir un écrasement inévitable. Elles se créent, ni une situation juridique nouvelle, ni un climat constitutionnel rénové. La solution de la Question jurassienne n'est pas trouvée.

La proposition du Comité de Moutier, tendant à la reconnaissance constitutionnelle de l'existence du peuple jurassien, était une mesure pondérée, équitable et conforme à l'idéal helvétique. Elle constituait la forme la plus modérée de cette autonomie dans le cadre du canton de Berne, que l'immense majorité des Jurassiens réclament sincèrement. Seule une semblable réforme constitutionnelle pourrait peut-être atténuer cette crainte grandissante qui pousse les Jurassiens, face à la régression de leur minorité, à envisager des solutions propres à sauver leur petite patrie de l'étouffement. On ne saurait imaginer qu'ils ne préfèrent pas, en fin de compte, la séparation de la disparition.

Il est donc du pouvoir des députés jurassiens et du peuple jurassien de se tenir fermetent derrière le Comité de Moutier afin d'exiger que l'existence du peuple jurassien soit reconnue. Si les Jurassiens sentent, dans leur âme et leur coeur, qu'ils existent bien comme tels, et sont essentiellement différents du peuple bernois, il ne paraît pas concevable qu'on leur refuse la reconnaissance de leur personnalité.

Jeu de boules

Au Locle

Finale du Tournoi cantonal

De notre correspondant du Locle :

Le jeu de boules revient en honneur; ce n'est plus, comme autrefois, un passe-temps d'auberge de campagne, mais il est régi par des règles techniques, comme le jeu de billard. En 1946, les amateurs de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et de Cernier se groupèrent en association cantonale ; à ces fondateurs se lièrent ensuite les groupes du Locle et de Renan. La société compte aujourd'hui un effectif si élevé qu'il fallut prévoir deux jours — samedi et dimanche derniers — pour disputer la finale du tournoi cantonal. Cette dernière manche groupait près de 80 joueurs. La lutte était serrée car Chaux-de-Fonds A, Renan, Neuchâtel et Le Locle I avaient chacun gagné une passe. Les premiers nommés totalisaient cependant 7293 quilles pour 7150 à leurs suivants immédiats, Neuchâtel, talonnés par Le Locle I.

D'une statistique très complète établie par M. C. Loertscher, le fidèle secrétaire de l'association, relevons encore que Chaux-de-Fonds A a obtenu le maximum de quilles, à Cernier, en 1947, avec 761, et que Ed. Santschi, de La Chaux-de-Fonds, faisait la même fois un total de 134, un record ! (La piste devait être particulièrement polie, cette fois-là...)

On fit moins d'étincelles au Jet d'Eau, cette fois-ci ; la meilleure passe fut réalisée par R. Gerber, La Chaux-de-Fonds, avec 34 points, tandis que Chs Santschi, du Locle, obtenait le meilleur total avec 121 quilles.

Voici les résultats généraux du tournoi :

Challenge dite « de fondation » : La Chaux-de-Fonds A. 7973 quilles. L'équipe victorieuse s'attribue définitivement ce trophée.

Channe « Blank » : La Chaux-de-Fonds A.

Champion cantonal: Klein Alphonse, Neuchâtel, 1366 points, suivi de Jeandupeux R., La Chaux-de-Fonds, 1351 et Farine G., La Chaux-de-Fonds, 1347.

Résultats individuels :

1. Klein Alphonse, Neuchâtel 587 pts; 2. Bernard Georges, Neuchâtel 569 ; 3. Santschi Charles, Le Locle 565 ; 4. Jeandupeux R., La Chaux-de-Fonds 556 ; 5. Santschi Edmond, Le Locle 555; 6. Vermot Gilbert, Le Locle 553 ; 7. Farine G., La Chaux-de-Fonds 552 ; 8. Guyot A., La Chaux-de-Fonds ; 9. Wutrich E., Renan ; 10. Von Almen G., Renan ; 11. Vuilleumier M., Neuchâtel ; 12. Bedeaux P., Neuchâtel ; 13. Santschi M., La Chaux-de-Fonds ; 14. Huguenin A., Le Locle ; 15. Meyer H., La Chaux-de-Fonds ; 16. Barbezat R., Neuchâtel ; 17. Fueg L., La Chaux-de-Fonds ; 18. Graf W., Cernier ; 19. Humair Ch., Neuchâtel ; 20. Sartore A., La Chaux-de-Fonds.

Félicitons les animateurs de ces journées « boulistes », MM. G. Farine et Ch. Loertscher, du Comité cantonal, ainsi que M. F. Vermot, président du Comité d'organisation. Et souhaitons à tous de devenir aussi vieux que l'un de leurs vétérans, M. A. Richard, de La Brévine, qui s'en va tout « doucettement » vers la centaine !

Etaient également présents les vétérans cantonaux MM. L. Hugoniot et E. Wenger de La Chaux-de-Fonds et A. Cachelin de St-Imier.

SANS CEREMONIE !

— C'est Madame Duval. Elle nous invite... sans changer de toilette !

Chronique neuchâteloise

Perreux. — Un accident.

(Corr.) — Un malade de l'hospice cantonal de Perreux, qui se promenait dans les environs de l'établissement, s'est jeté contre une motocyclette conduite par le pasteur P. Cherix. Motocycliste et piéton tombèrent sur la chaussée. Le malade a dû être hospitalisé avec une jambe fracturée. Quant au pasteur Cherix, il souffre de légères blessures aux jambes.

Nos voeux de prompte guérison.

Saint-Sulpice. — Un bruyant personnage.

(Corr.). — La police cantonale a dû intervenir samedi soir au bar du village pour remettre à l'ordre un Fleurisan, R. J., pris de boisson, qui faisait du scandale public et qui avait jeté sa bicyclette contre l'automobile d'un médecin de Fleurier à laquelle il a brisé un phare. Le fautif a été mis quelques heures en cellule.

Des noces d'or à Colombier.

(Corr.). — Un couple de Colombier, M. et Mme J. Fascio, vient de célébrer ses cinquante ans de mariage au milieu d'une nombreuse famille.

Nos vives félicitations.

RADIO

Mardi 22 février

Sottens : 13.10 Musique enregistrée. 17.29 Signal horaire. 17.30 Musique brillante de l'écran. 18.00 Dans le monde méconnu des bêtes. 18.05 Dans les steppes de l'Asie centrale, Borodine. 18.15 Anniversaires... 18.30 Cinémagazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Au petit bonheur, la chance ! 19.55 Le forum de Radio-Lausanne. 20.15 Pour deux sous de piano. 20.30 Soirée théâtrale. Le Bon Dieu sans Confession. Trois actes et cinq tableaux de Michel Duran. 22.30 Informations.

Beromünster : 12.30 Inf. 12.40 Conc. 16.59 Signal horaire. 17.00 Concert. 17.30 Causerie. 18.00 Chants. 18.30 Mélodies. 19.00 Causerie. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 20.00 Concert. 21.15 Livres nouveaux. 21.30 Concert. 22.00 Informations. 22.05 Causerie. 22.15 Concert.

Mercredi 23 février

Sottens : 7.10 Le salut musical. 7.15 Informations. 7.20 Scherzo et Finale de la Sérénade pour cordes, Dvorak. 10.10 Emission radioscolaire. Un beau voyage en Suisse. 12.15 Marches militaires. 12.30 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Signal horaire. 12.46 Informations. 12.55 Concours de vedettes. 13.20 Musique de chambre. 17.29 Signal horaire. 17.30 Poèmes de Gilbert Trolliet. 17.45 Oeuvres de Telemann. 17.55 Au rendez-vous des benjamins. 18.30 La femme et les temps actuels. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 La voix du monde. 19.35 Guirlandes. En intermède, reportage à la demande. 20.10 Questionnez, on vous répondra. 20.30 Concert symphonique par l'OSR. Soliste : Clara Haskil, pianiste. 22.30 Informations.

Beromünster : 7.00 Informations. 7.05 Disques. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Pour Madame. 17.30 Pour les jeunes filles. 18.00 Miniatures musicales. 18.40 Reportage. 18.55 Chants de soldats. 19.10 Marches militaires. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 20.00 Concert. 20.30 Mélodies suisses. 21.00 Suite radiophonique. 22.00 Informations. 22.05 Orgue.

Les reportages de «L'Impartial»

Liens d'amitié entre le Siam et la Suisse

Un ami lausannois d'Ananda et de Pumipol devient le directeur du plus luxueux hôtel de l'Extrême-Orient.

(Suite et fin)

La belle histoire d'une jeune Suisse qui tenta sa chance au Siam

En parallèle de ce destin hors série, nous voudrions raconter en quelques mots la belle histoire d'un jeune Suisse qui se décida à tenter sa chance au Siam où d'agréables surprises l'attendaient.

Né à Moudon en 1926, Georges Ponnaz, fils des tenanciers d'un restaurant lausannois bien connu, fit les stages et suivit les cours qui sont nécessaires aux apprentis hôteliers. A 21 ans, après avoir été quelques mois secrétaire de réception au « Bellevue-Palace » de Berne, sûr de lui et de son étoile, il s'embarque à destination du Siam, sans une lettre de recommandation, à l'aveuglette.

Non, pas tout à fait les yeux fermés. Le Siam représentait quelque chose pour l'aventureux hôtelier. A Villars sur Chesières, au cours des vacances, il avait fait la connaissance du roi Ananda Mahidol et de son frère, le prince Pumipol. Les trois garçons avaient alors dix ou douze ans. Georges Ponnaz se souvient fort bien d'avoir été encouragé par Ananda à venir un jour à la découverte de sa belle patrie d'Extrême-Orient.

A peine débarqué à Bangkko, Georges Ponnaz entendit une exclamation qui le fit se retourner brusquement : — Tiens ! Voilà le « Chat Noir ! » C'était là le nom du restaurant géré par ses parents, à Lausanne. D'anciens étudiants de l'Université du palais de Rumine l'avaient reconnu, vinrent à lui, l'installèrent dans un ravissant bungalow et s'en furent bientôt parler de lui dans les bureaux du gouvernement.

M. Ponnaz dirige l'hôtellerie siamoise

A ce moment-là, les hôtels siamois étaient presque tous dirigés par des amateurs, même ceux qui relevaient directement de l'autorisation gouvernementale. Le 13 février 1948, après avoir servi de conseiller technique à une puissante société qui créait sur le modèle suisse un palace appelé l'Hôtel des Ambassadeurs, Georges Ponnaz est appelé au poste d'inspecteur général des hôtels du gouvernement. En mission spéciale à travers un royaume aussi grand que la France, il visite bientôt tous les hôtels des chemins de fer et il n'est pas rentré depuis longtemps qu'on lui attribue la direction générale du « Ratanakosin-Hôtel », un palace qu'on dit être le plus luxueux et le mieux outillé de tout l'Extrême-Orient, Hong-Kong et Singapour y compris.

A ce nouveau poste, qui ne lui a pas fait quitter son inspectorat général, Georges Ponnat dirige une équipe de 160 employés, dont 22 cuisiniers, presque tous Chinois. Quand on demande aux employés du gouvernement pourquoi ils n'ont pas adjoint au jeune directeur un collaborateur, un sous-directeur, ils répondent :

— M. Ponnaz a fait ses études en Suisse, il parle maintenant le siamois, le français, l'anglais, l'allemand. Il n'a pas besoin d'être doublé...

On est content de lui et il est content de son nouveau séjour, comme bien l'on pense, l'ambitieux Lausannois qui sut si bien réaliser son rêve ; toutes les cartes, toutes les lettres qu'il envoie à sa famille et à ses amis, racontent son bonheur de vivre dans la ville des mille temples, au milieu d'un peuple qui nous aime spontanément et sincèrement.

Jean BUHLER.

Carrières techniques

Préparation aux **technicums**

Français - Mathématiques - Dessin
Sciences

Cours facultatifs de langues

Cours du jour Cours du soir

Demandez le programme A. 2

Ecole Lémania

Lausanne - Tél. 3 05 12

Pour être bien servi
vite chez Genzoni

Fruits... la qualité

Légumes... toujours frais

Vins et liqueurs... de toutes marques et à tous prix

Livraison rapide à domicile

Genzoni

Daniel-JeanRichard 41
Tél. 2.35.36

Succursale: Léopold-Robert 102
Tél. 2.51.80

COMPTABLE
correspondant

Maison d'exportation de la place, engagerait pour époque à convenir employé ou employée correspondant français, allemand et comptable. Notions d'anglais désirées.

Adresser offres sous chiffre M. D. 2621, au bureau de L'Impartial.

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Ch. post. IV. 2002

Aide de ménage

personne ayant de bonnes notions de cuisine et connaissant les travaux du ménage trouverait place de suite ou époque à convenir dans famille ayant déjà volontaire.
Faire offres écrites sous chiffre C. D. 2914 au bureau de L'Impartial.

Un choix magnifique en chaussures de ski

Enfants, à partir de Fr. **29.80**
Dames, à partir de Fr. **39.80**
Messieurs, à partir de Fr. **42.80**

Toutes les meilleures marques suisses !
Sans engagement,
faites-vous présenter nos modèles

Kurth La Chaux-de-Fonds

Confiez-nous dès à présent toutes vos réparations elles vous seront livrées soigneusement et très rapidement

---

Remonteur
de finissages et mécanismes

Poseur de cadrans-emboîteur

Régleuse
petites pièces, plats

sont cherchés pour travail suivi à l'atelier.

Se présenter ou faire offres à **Beleco Watch,** rue de la Paix 99.

Jeune femme de ménage

est demandée quelques heures régulièrement chaque semaine.
S'adresser Mme Tolck, rue Numa-Droz 145.
2978

Fourrures Marie-Antoinette
Rue du PROGRÈS 135 — Téléphone 2 51 85

vous invite à venir voir son superbe choix et ses prix avantageux pour

Cols - Paletots - Manteaux

MANTEAUX ASTRAKAN depuis..... Fr. **1750.—**

Mesdames, faites réparer vos manteaux de fourrures, avant de les ranger pour l'été

RÉPARATIONS — TRANSFORMATIONS
Travail prompt et extra soigné

Employée de maison

recommandée, bien au courant des travaux d'un ménage soigné est demandée pour de suite ou date à convenir.
Faire offres ou se présenter chez **Mme G. Dessoulavy,** Recrêtes 2.
Tél. 2.15.02. 2871

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Donnerstag de 24. Februar pünktlich 20.15 U.
Jeudi 24 février à 20 h. 15 **très précises**

Grosses Operettengastspiel des Stadtebündtheaters, Bienne et Soleure

HANNA ERNSTER
Budapest
BRUNO MANAZZA

„Die Fledermaus"
„La Chauve-souris"

Operette von Johann Strauss

Sonja Knittel - Rudolf Rock
Walter Kochner - Maria Schmidt
Hilde Buchel - Otto Fillmar
Ernest Frank - Walter Oberhuber

Les danseurs solistes:
Boris Pilato - Erna Mohar
Anton Vujanic

et le Ballet qui dansera:
Grande Valse de Strauss
Leichtes Blut Tritsch-Tratsch-Polka

Grand orchestre — 40 artistes

PRIX DES PLACES: de Fr. 2.20 à 6.60
Parterres Fr. 5.50 (taxes comprises)
Location ouverte tous les jours de 9 h. à 19 h. au magasin de tabacs du théâtre.
Téléphone 2.25.15

Ressorts de montres
Chef consciencieux

cherche changement de situation. — Ecrire sous chiffre **Y 21006 U à Publicitas Bienne**

Mariage

Dame veuve, dans la quarantaine, sans enfant, avec avoir, présentant bien, de caractère agréable et bonne ménagère, cherche en vue d'union heureuse, monsieur jusqu'à 55 ans, ayant situation stable. Prière de joindre photographie qui sera retournée. Pas sérieux s'abstenir. — Ecrire sous chiffre A. G. 2859 au bureau de L'Impartial.

Les distributeurs de la FORD MOTOR COMPANY (Belgium) S. A. se feront un plaisir de vous fournir tous renseignements complémentaires

Bienne:	Grand Garage du Jura S. A.	Montreux:	L. Mettraux & Fils S. A.
Fribourg:	Garage A. Maradan	Neuchâtel:	Grand Garage Robert
Genève:	Autohall Métropole, rue d'Italie 6	Payerne:	Arnold Ischi, Garage de la Promenade
	Autohall Servette S. A.	Porrentruy:	Lucien Vallat
La Chaux-de-Fonds:	Garage des Trois Rois S. A.	Sion:	Kaspar Frères
Lausanne:	Garage du Closelet S. A.	Yverdon:	Louis Spaeth
Le Locle:	Garage des Trois Rois S. A.		

Manufacture de La Chaux-de-Fonds
offre place stable à

Horloger complet

expérimenté, en qualité de **visiteur** de travaux de préparages et de fournitures

Adresser offres sous chiffre **P 10129 N, à Publicitas S. A., place de la Gare 5, La Chaux-de-Fonds.**

Mariage

Dame honnête, bonne éducation, physique et caractère agréables, protestante, situation aisée, désire connaître Monsieur de toute moralité, dans la cinquantaine, position analogue. Discrétion assurée.
Offres sous chiffre I. R. 2973, au bureau de L'Impartial.

Apprenti de bureau

est demandé par maison d'arts graphiques.
Se présenter avec bulletins scolaires.
S'adresser au bureau de L'Impartial. 2994

Monsieur seul ayant petit ménage moderne de 2 pièces cherche

dame ou demoiselle

de toute confiance sachant cuire et raccommoder. Libre samedi après midi et dimanche. — Se présenter de 19 à 20 h., rue Léopold-Robert 102, au 3me étage, à droite.
2976

Prêt de fr. 200.000,-

est demandé. Nous offrons: Garantie de toute sécurité. Gros intérêt. Remboursement en une année avec participation éventuelle au bénéfice sur la transaction. Offres sous chiffre **M. D. 2886,** au bureau de L'Impartial.

MARTEL WATCH Co S. A.
Les Ponts-de-Martel cherche

REGLEUSE
pour travail en fabrique.

OUVRIÈRES ET JEUNES FILLES
pour travaux faciles. 2992

STOP PAGE

de tous vêtements civils et militaires, tissus, tricots et robes jersey, accrocs, déchirures, brûlures, mites, etc., etc., exécuté par maison d'ancienne renommée.

Mme Leibundgut
Seyon 8
Neuchâtel Tél. 5.43.78
Envoi au dehors

Homme

d'un certain âge, cherche pour le 1er mars ou à convenir, n'importe quel travail.
S'adresser au bureau de L'Impartial. 3001

Leica

à vendre, objectif Summar. Prix intéressant. 2993
E. VERNETTI, Les Brenets

A vendre 2 superbes

Chows-Chows

de 2 ½ mois, excellents pédigrées.
F. Dupont, Poudrières 1, Chenil de la Clergère, tél. 5.38.31, Neuchâtel. 2964

A vendre

68 poses de belles terres prés, pâturages et bois. Loge. A proximité de La Chaux-de-Fonds.
S'adresser à M. Feissly gérant, Paix 39.

Chrysler - Plymouth

modèle 48, avec radio, chauffage, phares perce-brouillard, 2 roues de secours, très peu roulé, **à vendre,** prix intéressant.
Garage Bonard, agence Citroën, Yverdon- Tél. (024) 2.24.26.

De passage à Zurich

Le maréchal Montgomery fait l'éloge de la neutralité suisse

qui doit rester une constante de notre politique

Le maréchal Montgomery

ZURICH, 22. — Ag. — Le vicomte Montgomery of El Alamein a prononcé un discours à l'occasion de la réunion de la Société anglo-suisse, lundi à Zurich où il est arrivé à 11 h. 41 par l'express régulier venant de Berne. Après la visite du maréchal à la maison de ville a eu lieu le banquet en son honneur, au cours duquel il a relevé d'emblée que, contrairement à certaines allégations, son séjour en Suisse ne consista qu'en agréables vacances et rien de plus. Le maréchal a fait ensuite l'éloge de la Société anglo-suisse et a parlé du métier de soldat.

« Toute puissance militaire dépend de la volonté des civils. C'est la nation qui mène la guerre et les forces armées sont une partie de la machine nationale de guerre.

» Nous devons être au clair sur ce point : **aujourd'hui aussi une guerre est dans le domaine du possible. Il faut donc qu'une nation se prépare à cette éventualité.**

Une paix bien fragile

» Dans les temps troublés que nous vivons, des préparatifs militaires et armements insuffisants sont pareils à d'importants atouts qu'on laisserait tomber entre les mains de l'adversaire. Les deux cartes maîtresses sont : sécurité nationale et équilibre économique. Ces deux éléments sont étroitement solidaires. Sans eux, une nation perdra finalement tôt ou tard son indépendance, ses libertés et ses traditions les plus ancrées.

« Jetons maintenant un coup d'oeil sur la situation actuelle, poursuit le maréchal Montgomery. Au cours de ces 34 dernières années, nous avons vu deux guerres mondiales, la deuxième s'étant abattue sur nous avant que nous ayons pu nous relever complètement de la première. En ce moment, nous aimons à penser que nous sommes en paix. *Mais la paix qui règne actuellement sur le monde est bien fragile.*

Dans cette situation confuse, les puissances occidentales ont décidé de s'unir en un groupe politique, économique et militaire. Ces puissances m'ont désigné en qualité de président du comité des commandants en chef de l'ouest européen».

Les exigences

d'une armée moderne

Le grand soldat anglais a exposé ensuite quelques-unes des exigences d'une armée moderne. Dans une armée moderne, les cadres et la discipline sont d'une importance vitale. Officiers et sous-officiers doivent être instruits d'une manière approfondie. A son avis, il faut au moins deux ans de service consécntifs pour former un jeune officier ou sous-officier vraiment qualifié. Selon le maréchal, le noyau d'une armée doit être constitué par un nombre suffisant de soldats de carrière bien instruits. Sans cette petite armée professionnelle, aucune grande nation ne peut espérer conserver sa position et préparer, dans ce monde troublé, les défenses nécessaires à sa sécurité nationale. La Suisse, forte d'une vieille tradition, a, grâce à son système de milices, créé une armée qui, pour un petit pays, répond grandement aux exigences requises des armes des grandes puissances.

La force de la Suisse

« Quelle est la place que prend la Suisse dans ce cadre, considéré du point de vue européen ?»

« La Confédération suisse est une république démocratique. Les penseurs de toutes nationalités devraient ne jamais perdre de vue que, dès le 14e siècle, le peuple guerrier des Suisses — isolé et en même temps protégé par ses montagnes, malgré la diversité des intérêts des paysans et des bourgeois, et aussi malgré la diversité des religions et des langues — a réussi à créer une entité politique formée de plusieurs cantons, donnant ainsi au monde un exemple rare. »

D'aucuns estiment que le peuple suisse ne doit sa sécurité qu'à ses montagnes. Ce n'est pourtant pas le cas. Sa sécurité est aussi le résultat de son unité nationale, de sa politique extérieure et de sa maturité politique. Un regard jeté sur la carte montre que la Suisse domine les principales voies de communication de l'Europe centrale. **Si la Suisse modifiait en quoi que ce soit sa politique de neutralité traditionnelle, elle courrait le risque de devenir le champ de bataille des armées belligérantes et d'être anéantie. Montgomery s'est déclaré certain de la volonté et de la capacité de la Suisse de lutter pour la défense de son indépendance et de sa neutralité perpétuelle.**

VOEUX ET REMERCIEMENTS

Le vainqueur d'El Alamein a dit enfin son admiration pour le peuple suisse et exprimé l'espoir que les relations anglo-suisses continueront à se développer favorablement. L'Angleterre n'oubliera jamais la générosité avec laquelle les Suisses ont reçu les internés militaires britanniques et soigné les soldats blessés. Vous avez le bonheur de posséder une jeunesse vaillante et virile. Une partie de votre peuple vit dans la plaine et l'autre, là-haut, dans les villages montagnards. Mais ceux de la plaine peuvent voir les montagnes et ils y vont souvent pour se reposer et se fortifier. Je me demande souvent si les jeunes gens en Suisse connaissent la parole biblique : « *Je lève les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours* » (Psaume 121).

« Les perspectives actuelles, conclut le maréchal Montgomery, sont favorables pour la Suisse. Je forme les voeux les meilleurs pour l'avenir de votre pays et de votre peuple. Je souhaite surtout que la jeunesse suisse devienne une génération d'hommes et de femmes de caractère et rende ainsi dans les années à venir de précieux services à votre pays. »

Une autre personnalité à Zurich

On sait que Zurich avait le privilège de recevoir encore la visite de Miss Maryl L. Knigsmill Jones, lord-mairesse de Manchester qui assista au banquet au cours duquel le maréchal Montmomery prit la parole. On la voit ci-dessus remerciant ses hôtes de l'accueil qu'ils lui réservèrent.

La Chaux-de-Fonds

On retrouve le corps d'un disparu

En automne 1947, un habitant de notre ville, M. Robert Bourquin, employé CFF, avait été porté disparu.

Hier, un pêcheur du Landeron, en retirant ses filets dans la Thièle, a retrouvé le corps de M. Bourquin.

Les nombreuses recherches effectuées à l'époque n'avaient pas abouti. M. Bourquin était tombé dans la Thièle depuis son bateau, alors qu'il pêchait. Après être resté dix-sept mois sous l'eau, l'identification du cadavre a été rendue possible, grâce à la bague restée au doigt et reconnue par M. Bourquin fils.

Le corps a été rendu à la famille à qui nous présentons l'expression de notre vive sympathie.

Un détenu s'évade de nos prisons.

On se souvient qu'en automne dernier, un nommé C. habitant notre ville fut incarcéré après avoir « prélevé » certaines sommes d'argent sur quelques ouvriers italiens domiciliés et travaillant temporairement chez nous.

Or, nous apprenons ce matin que C. a quitté sa cellule et s'est évadé de nos prisons, au cours de la nuit dernière.

Nos policiers sont actuellement à sa recherche et ne tarderont certainement pas à lui mettre la main au collet.

Au Conservatoire

«La poésie populaire américaine»

par M. Claude Roy

Le Conservatoire et la Société de culture contemporaine organisaient lundi soir une conférence d'un jeune et brillant écrivain français, M. Claude Roy. Ayant à peine dépassé la trentaine, M. Claude Roy est déjà l'auteur d'une oeuvre importante, poète, essayiste, reporter, journaliste. Il a écrit un ouvrage plein de verve et de vues intéressantes sur les Etats-Unis, où il a fait un séjour il y a quelque deux ans. Ce n'est évidemment pas la prudence de jugement ou l'objectivité qui caractérisent la manière de voir et de dire de ce jeune homme qui a pris, comme disait son introducteur de façon un peu absconce, le «parti de la jeunesse». Mais il nous a présenté une introduction fort correcte et documentée sur la « Poésie populaire américaine », insistant sur l'origine sociale de cet art qui trouvera son expression la plus saisissante dans le jazz. Les «blues», qui sont à l'Amérique ce que la complainte fut et est toujours à la France, ont été créés par les nègres pour y jeter leurs souffrances et leur misère d'exploités. Ainsi le jazz, musique et poésie, est réellement l'expression artistique de l'expérience poignante d'un peuple opprimé, à qui ses maîtres ont au moins fait un don dangereux : une langue universelle grâce à laquelle ils ont débouché dans l'art pour la première fois et y ont pris la place immense et méritée que l'on sait.

Sans doute, toute la musique et la poésie populaires américaines ne sont pas le seul fait des nègres. Mais le jazz et les poèmes que l'on chante sur des airs de jazz sont eux d'origine noire. Si l'on songe à l'influence déjà exercée par le jazz sur la musique occidentale « blanche », on est stupéfait de la part considérable prise par le prolétariat nègre américain à la formation de l'art moderne.

L'audition de disques choisis par M. Roy illustrait très heureusement — et souvent d'une manière poignante — l'exposé du conférencier. Armstrong, Marianne Anderson, voix terribles souvent, chantant une mélancolie qui prend les aspects troublants d'une condamnation... Il ne nous reste plus qu'à nous pencher sur cet art si humain pour en comprendre l'expérience originelle que M. Roy n'a fait que nous esquisser.

J. M. N.

Sports

A Lake Placid

Les Suisses sont champions du monde

pour le bob à deux

Après une longue attente, les championnats du monde de bobsleigh ont pu commencer lundi à Lake Placid (Etats-Unis) par la course de bobs à deux. La piste n'était pas parfaite, mais encore relativement bonne. Comme les Belges ont été éliminés de la course à la suite de l'accident mortel dont a été victime Houten, trois pays seulement, se sont mesurés : la Suisse, la France et les Etats-Unis.

Les Suisses, favoris, ont pleinement répondu à ce que l'on attendait d'eux et les deux teams suisses se classent premier et second. — Résultats (temps des 4 manches additionnés) 1. Suisse I Endrich-Waller 5' 18" 52/100 ; 2. Suisse II, Feierabend-Angst 5' 19" 16 ; 3. Etats-Unis, Fortune-Mac Donald 5' 21" 37/100. Le team Suisse I a réalisé les meilleurs temps dans les 4 manches.

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction : elle n'engage pas le journal.)

Match au loto.

Ce soir, à 20 h., au Cercle du Sapin, par le Club d'échecs.

Après son triomphal succès à Neuchâtel.

Belles-Lettres jouera à La Chaux-de-Fonds lundi 28 février (veille de l'anniversaire de la République), dès 20 h. 30, au Théâtre. Après avoir remonté le cours des âges jusqu'au temps d'Adam et de sa « Première Famille », recréée par le magicien Supervielle, vous vous trouverez plongé en pleine actualité par la brillante revue « Aux innocents les mains sales ». Après le spectacle, la Grande Nuit de Belles-Lettres réunira les Bellettriens et leurs amis au Sapin sous les ordres du Fifolet's Sextette.

Dixième concert par abonnements : l'Orchestre de la Suisse romande.

Au prix de très grands sacrifices financiers, mais poussée par le désir d'offrir à ses fidèles auditeurs un concert de premier ordre, la Société de Musique de La Chaux-de-Fonds a engagé pour le vendredi 25 février, au Temple indépendant, l'orchestre de la Suisse romande. Ce merveilleux ensemble, dont l'éloge n'est plus à faire, sera dirigé par le maître qui avait produit une si profonde impression sur tous l'année dernière, le prestigieux Carl Schuricht. Une pianiste de grand talent, Clara Haskil, prêtera son concours à ce concert en jouant avec l'orchestre une oeuvre de Mozart, dont elle est l'incomparable interprète.

Conférence au Presbytère sur le protestantisme en Italie.

C'est demain soir, à 20 h. 15, que nous aurons la joie d'accueillir et d'entendre M. Albert Ribet, pasteur à Livourne et membre des autorités ecclésiastiques italiennes. Le conférencier nous entretiendra de la situation de nos coreligionnaires dans la péninsule italienne. Chacun est très cordialement invité. Collecte pour les communautés italiennes.

Les obsèques solennelles de Mgr Cottier

ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de population

La mort de Mgr Dr Athanase Cottier, curé-doyen de La Chaux-de-Fonds et du décanat de Saint-Boniface, a plongé dans le deuil la paroisse catholique-romaine de notre ville, dont la douleur a été partagée par la population tout entière. Mgr Cottier avait su en effet se faire respecter de tous, et cela précisément parce qu'il respectait lui-même toutes les convictions. Aussi une grande foule de fidèles s'était-elle rendue dans la grande église construite par le défunt, pour assister à la messe de requiem célébrée à sa mémoire ce matin.

Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, assistait en personne à la messe, dite par Mgr Weber, vicaire capitulaire. Tous les prêtres du décanat de Saint-Boniface, dont le défunt était le doyen depuis 1916, étaient présents. Nombre de ses anciens vicaires de toutes les parties du diocèse étaient là aussi, manifestant à la fois leur douleur et leur gratitude à leur ancien directeur spirituel, ainsi qu'une délégation du Chapitre de Saint-Nicolas, avec à sa tête le chanoine von der Weid. Le conseiller d'Etat Humbert et le préfet Edmond Guinand représentaient les autorités cantonales, tandis que MM. Gaston Schelling, président de commune, et Adrien Favre-Bulle, conseiller communal, y assistaient au nom de la ville de La Chaux-de-Fonds. Le conseiller national Studer, président de l'Association populaire catholique suisse, le préfet d'Estavayer Duruz, président romand, étaient venus rendre hommage au membre du comité central de cette association, tandis que M. Cottier, président du Conseil administratif de Genève et président de l'Union des villes suisses et les membres de la famille du défunt, saluaient pour la dernière fois leur vénéré parent.

La messe chantée par le Choeur de l'Eglise sous la direction de M. R. Mattioli, Mgr Charrière prononça une très belle oraison funèbre, insistant sur le magnifique exemple de fidélité, d'énergie, d'amour chrétien que nous donna le défunt, qui fut durant 54 ans le père spirituel, le réorganisateur, l'architecte, l'animateur de la paroisse catholique romaine de La Chaux-de-Fonds, qu'il avait reçue petite, pauvre et désemparée et qu'il rend forte, confiante en elle et réorganisée. Mgr Charrière retrace avec simplicité et une grande dignité cette carrière tout entière vouée à l'accomplissement du devoir, demandant à tous les paroissiens de garder le souvenir de Mgr Cottier en imitant son exemple, c'est-à-dire en remplissant leur vie avec autant d'énergie et de foi que lui.

C'est au milieu d'un grand concours de population de toutes les confessions que le cortège funèbre, conduit par les Armes-Réunies jouant la Marche funèbre de Chopin sous la direction de M. de Ceuninck, parcourut nos rues jusqu'au cimetière. Là, Mgr Charrière adressa une dernière exhortation aux assistants, leur demandant d'être fidèles à l'esprit qui anima le sacerdoce de Mgr Cottier, en maintenant l'union qu'il avait toujours prêchée, l'union dans le respect mutuel et dans le culte des valeurs spirituelles, patriotiques et familiales.

Le Dr Paul Meyer, président de la paroisse, retrace enfin la magnifique carrière de Mgr Cottier, passé de son village de Bellegarde à Rome, puis à La Chaux-de-Fonds, son sens de l'ordre et du sacrifice, l'esprit dans lequel il organisa toute la vie paroissiale, fondant de nombreuses sociétés récréatives ou de prévoyance. Il se félicite des bonnes relations qui, grâce à lui, ont toujours régné entre les autorités et la paroisse, de même qu'avec les autres communautés religieuses, dont plusieurs étaient représentées à la cérémonie. Il demande enfin à celui qui était devenu un vrai Chaux-de-Fonnier de continuer à protéger sa paroisse, les autorités civiles et religieuses de la ville, du canton et du pays.

Après deux chants de circonstance de la Cécilienne, dont le défunt était le président d'honneur, sous la direction de M. Aeschbacher, et deux morceaux des Armes-Réunies, les bannières de toutes les sociétés paroissiales adressent un dernier salut à la dépouille mortelle.

Enfin, les membres du clergé, de la famille et les représentants des autorités assistent à la mise en terre, tandis que Mgr Charrière prononce une dernière prière. Nous réitérons à la paroisse et aux autorités du diocèse, ainsi qu'à la famille de Mgr Cottier, l'expression de notre sympathie et nos respectueuses condoléances.

Bulletin de bourse

22 février 1949

Zurich Obligations :	Cours du jour
3% Déf. Nat. 36	100.—
3¼% Féd. 42/ms	101.90
3½% Féd. 43/av.	102.60
3½% Fd. 44/mai	103.10
3% C. F. F. 38.	97.90
Actions :	
Union B. Suisses	808
Sté. B. Suisse..	685
Crédit Suisse...	713
Conti Lino.....	165 d
Electro-Watt...	481
Interh. ent. lib.	527
Motor Colombus	452
Saeg Série I...	68 o
Indelec.....	174
Italo-Suisse pr..	55
Réassurances ..	4175
Winterthour Ac.	3700 d
Zurich Assur...	7275 d
Aar-Tessin	990 d
Oerlikon Accu..	320 d
Ad. Saurer.....	800 d
Aluminium.....	1855
Bally	698
Brown Boveri..	725
Aciéries Fischer	750

Zurich Actions :	Cours du jour
Lonza	712 d
Atel. Oerlikon .	512
Nestlé	1154
Entrep. Sulzer..	1455
Baltimore	37
Pennsylvan. RR	64¾
Chade «A.B.C.»	302
Italo-Argentina	66 d
Roy. Dutch.....	214
St. Oil N.-Jersey	265 d
Internat. Nickel	116
Montgomery W.	214 o
Allumettes B...	20 d
AMCA ..... $	22.80
SAFIT..... £	8.7.6
Genève	
Am. Sec. ord...	65½
Canadian Pac..	57 d
Inst. Phys. au p.	215
Sécheron nom..	355
Separator.....	102
S. K. F.....	178
Bâle	
Ciba	2045
Schappe Bâle..	880 d
Chimiq. Sandoz.	2750
Hoffmann-La. R	3600

Billets étrangers

dans le cadre des prescriptions actuelles

	Demande	Offre
Francs français	—.97	1.03
Livres Sterling	12.—	12.17
Dollars U. S. A.	3.95	4.—
Francs belges	7.22	7.35
Florins hollandais	87.—	88.50
Lires italiennes	—.54	—.61

Bulletin communiqué à titre d'indication par l'Union de Banques Suisses.

CINEMA-MEMENTO

SCALA : *Si ça peut vous faire plaisir*, f.
CAPITOLE : *Narcose*, f.
EDEN : *Possédée*, f.
CORSO : *Coeur secret*, f.
METROPOLE : *Forfaiture*, f.
REX : *L'emprise*, f.

f. = parlé français. — v. o. = version originale sous-titrée en français.

BULLETIN TOURISTIQUE A.C.S.- L'IMPARTIAL

Mardi 22 février

Etat général de nos routes à 8 heures du matin :

Vue des Alpes : praticable sans chaînes
La Cibourg : praticable sans chaînes

Grand Garage des Montagnes S. A., automobiles, La Chaux-de-Fonds, téléphone 2.26.83. Adm. Otto Peter.

Quel soin pour choisir votre cravate !

Pourquoi moins d'attention pour votre crème à raser? Essayez aujourd'hui la crème à raser de Roger & Gallet, Paris. En vente partout. **Sans eau, sans blaireau, vous serez vite et bien rasé !**

Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S.A. 4, rue du Beulet, Genève.

Savon Sunlight

EXTRA-SAVONNEUX ET PROFITABLE

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.

A l'extérieur

LES OBSEQUES
du roi des gitans américains

PHILADELPHIE, 22. — AFP. — Samedi se sont déroulées les obsèques de Steve Kaslov, que plus de dix mille gypsies américains, les « Bandanna rouges » (gitans) reconnaissent comme leur roi.

Les gisements d'uranium de la Haute-Vienne

Des précisions de M. Joliot-Curie

PARIS, 22. — AFP. — Un communiqué signé par M. Joliot-Curie, haut-commissaire à l'énergie atomique, donne, au sujet des gisements d'uranium de la Haute-Vienne, les précisions suivantes :

Les indices de minerais uranifères (antinite) étaient signalés depuis longtemps dans la région du nord de Limoges, au milieu de terrains granitiques. Le commissariat à l'énergie atomique avait même envoyé, il y a un an environ, une équipe d'inspecteurs faire un stage d'application des méthodes de prospection par appareils géophysiques spéciaux, une zone de très forte radio-activité avait été trouvée près de l'étang de la Crouzille, et une mission complète, avec géologues et prospecteurs du commissariat à l'énergie atomique fut envoyée sur les lieux à la fin d'octobre 1948, pour procéder à l'étude systématique de toute la région.

C'est ainsi qu'après des travaux de surface et quelques fouilles fut déterminé l'affleurement d'un filon complexe contenant de la pechblende. Les travaux de sondage vont commencer incessamment, et ce n'est qu'après leur exécution qu'il sera possible d'avoir une idée de l'extension en profondeur et en longueur de ce gisement.

Ces travaux représentent un très gros effort. La première découverte de pechblende en France est, en fait, importante et prometteuse, mais toute conclusion sur la richesse en uranium de cette région est, pour l'instant, prématurée.

La Suisse critique-t-elle injustement l'économie suédoise ?

STOCKHOLM, 22. — Ag. — A de nombreuses occasions, la Suisse, qui possède la plus forte devise du monde, a vivement critiqué la politique suédoise d'après-guerre, note le quotidien libéral «Aftonbladet», dans un éditorial. Très souvent, ces critiques furent justifiées, mais on a aussi exagéré, relève le journal, qui signale que les Suisses commencent d'ailleurs à baisser le ton de leurs commentaires sur l'économie suédoise.

«Aftonbladet» cherche alors à démontrer que la situation de la Suisse n'est pas aussi brillante qu'elle paraît à première vue. Malgré un déficit de 3,6 milliards de francs dans ses échanges extérieurs au cours des 2 années écoulées, la Suisse possède toujours une réserve de devises de 6 milliards environ, mais plus de la moitié de ce montant comprend des capitaux étrangers déposés dans le pays selon des arrangements à court terme. En cas d'une crise de confiance, la Suisse pourrait se voir privée d'un coup de la moitié de ses réserves.

Le journal suédois estime d'ailleurs très naturel que des capitaux étrangers cherchent refuge en Suisse, mais ajoute que les Suisses, conscients de la situation où ils se trouvent eux-mêmes, ont maintenant un peu plus de compréhension.

«Aftonbladet» reproche surtout qu'il puisse se produire par exemple que des acheteurs suisses, prêts à payer comptant, ne peuvent pas obtenir les produits suédois qu'ils désirent parce que ceux-ci sont déjà livrés en trop grandes quantités à des pays à devises faibles, même parfois à crédit. Il s'agit là d'une aberration souligne le journal en terminant.

Comparons...

La consommation de l'alcool en Suède

STOCKHOLM, 22. — Ag. — En 1948, la Suède a consommé 41,22 millions de litres d'alcool distillé et de liqueurs contre 40,41 millions de litres en 1947. Cela représente 5,99 litres en moyenne par tête de population pour 1948, contre 5,94 litres en 1947.

L'année dernière, la consommation du vin s'est élevée à 8,43 millions de litres contre 8,95 millions en 1947.

En Suisse, la consommation d'alcool a été en 1946 de 3,05 litres par tête de population, et en 1947 de 3,1 litres. En revanche, la consommation du vin en Suisse est quatre fois plus élevée qu'en Suède.

Dans la région de Muehlberg

Un bassin pétrolifère en feu

VIENNE, 22. — Reuter. — *Comme on l'a déjà annoncé, deux explosions se sont produites dimanche dans la région de Muehlberg appartenant au bassin pétrolifère de Zistersdorf. Une flamme de trente mètres a jailli du sol, mettant le feu au méthane s'échappant des terrains avoisinants. Une surface importante ne formait qu'un seul brasier visible de la cathédrale de St-Etienne. Le bassin sinistré a une importance considérable puisqu'il embrasse 37 puits produisant chacun environ 60 tonnes de pétrole par jour, soit le quart en tout de toute la région de Zistersdorf. Les forages atteignent environ deux mille mètres de profondeur, mais le gaz qui a provoqué cet incendie provenait de couches moins profondes.*

Le sinistre maîtrisé

VIENNE, 22. — Reuter. — *Plus de mille soldats soviétiques ont pris part à la lutte engagée contre le feu qui s'était déclaré dans un réservoir de pétrole autrichien à Ziserdorf, en zone russe, et se sont rendus maîtres de l'incendie. Les pompiers de Vienne et de toutes les régions de l'Autriche orientale s'étaient également rendus sur les lieux du sinistre.*

Avec un mois d'avance

Le printemps fait son apparition en Allemagne

HAMBOURG, 22. — AFP. — Le printemps, avec un mois d'avance, a fait son apparition en Allemagne occidentale. Dans les villes industrielles, des pâquerettes fleurissent sur les ruines tandis que, sur les marchés, on vend déjà du muguet et les premières fleurs printanières.

A Hambourg, la température a atteint 13 degrés, ce qui normalement n'a lieu qu'à la fin avril.

Selon l'office météorologique de Hambourg, cette augmentation de la température est due à des courants d'air chaud qui se sont formés sur les Açores. Toutefois, on ne peut tenir pour certain que ce temps exceptionnel se maintiendra.

Malgré la récente baisse des prix

L'Amérique ne croit pas à une crise

LAKE SUCCESS, 22. — Reuter — *Au cours de la réunion du Conseil économique et social, le délégué américain M. William Thorp, a déclaré que la récente baisse des prix américains ne marque pas le commencement d'une dépression. Ce serait une grave erreur que de considérer la légère diminution du degré d'occupation et la baisse minime de quelques prix comme les signes d'une prochaine crise économique américaine. Les tendances à l'inflation sont en recul.*

L'établissement d'un certain équilibre économique international est montré par le fait qu'en 1947, l'excédent des exportations des Etats-Unis était de 11 milliards 300 millions de dollars et n'était plus que de 6 milliards 500 millions l'année dernière. C'est une preuve des progrès réalisés par le relèvement économique du monde mais cela ne signifie nullement que l'aide financière américaine devra être réduite.

M. Inversen (Danemark) a fait valoir que c'est une affirmation unilatérale que de prétendre qu'une dépression américaine contribuerait à rétablir l'équilibre économique international. Le recul des commandes faites aux Etats-Unis entraînerait une réduction des importations. Le délégué du Danemark a relevé que son pays est particulièrement intéressé aux relations commerciales entre l'est et l'ouest de l'Europe.

M. Mendès-France, délégué français, s'est déclaré satisfait des efforts déployés en vue de ranimer le commerce en Europe. Il a mis en garde contre la renaissance des cartels qui peuvent contribuer à augmenter les prix.

Un nouveau joueur de hockey disparaît

Il devait rentrer en Tchécoslovaquie pour y faire 2 ans de service militaire

STOCKHOLM, 22. — Reuter — *Le joueur de hockey tchécoslovaque Stenek Marek, âgé de 23 ans, appartenant à l'équipe qui avait remporté la première place au championnat du mondial de Stockholm, dimanche, a disparu dans la nuit de dimanche à lundi, alors que les autres membres de l'équipe célébraient leur victoire à l'Hôtel de Ville.*

Marek devait rentrer en Tchécoslovaquie pour y faire ses deux ans de service militaire. La légation de Tchécoslovaquie à Stockholm a été immédiatement avisée de la disparition de Marek.

Notre chronique agricole

Economie agraire - La forêt

Recherchons les possibilités de développer le rendement de l'agriculture. N'avons-nous pas trop négligé l'arboriculture ?

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Saignelégier, le 22 février.

L'agriculture suisse subit une crise de rendement qui peut devenir dangereuse pour le pays. Aussi, il faut féliciter les autorités des efforts qu'elles tentent pour parer au danger, en organisant l'économie agraire.

On préconise des moyens différents, parmi lesquels des mesures législatives que la paysannerie n'approuve pas et qu'elle redoute. Si l'économie d'une nation doit être bien ordonnée, et même subir un certain dirigisme, elle doit éviter les moyens qui touchent à l'arbitraire et à l'étatisme.

Il est possible de réformer, de développer notre production agricole, et d'augmenter son rapport, en aidant la nature pour sortir du sol toutes ses réserves. Le sol est une mine d'or inépuisable. Le sous-sol est une autre mine de richesses que nous avons par trop négligée.

La Suisse, pays forestier

Au cours du 18e siècle, la plupart des nations d'Europe légiférèrent pour limiter la destruction et l'exploitation démesurée de la forêt.

En Suisse, où le même danger existait, les cantons prirent des mesures de protection ; la Confédération, dans la Constitution de 1848, réservait son droit de surveillance et de contrôle de la forêt.

Mais ce n'est que vers la fin du siècle dernier, que l'Etat, sous l'impulsion de la Société suisse des forestiers, s'érigea en direction du domaine forestier : même du domaine particulier. Les mesures de protection se transformèrent en gérance, presque absolue, de la forêt suisse.

Très bien que l'autorité contrôle les coupes et les prix ; encore mieux qu'elle ordonne le reboisement, des plantations régénératrices, mais il ne faut pas abuser des **bonnes mesures** au détriment de l'exploitation libre et rationnelle de la propriété foncière.

Nous aurions pu tirer de belles ressources de la forêt suisse, en organisant plus largement son exploitation commerciale, sans nuire à la surface et aux réserves de la forêt.

Regardons ce qui se passe, et ce qui s'est passé, dans un pays du nord, la Norvège.

Les forêts norvégiennes sont une source de richesse

Les forêts norvégiennes couvrent 76 millions d'hectares, chiffre qui en lui-même n'en impose peut-être pas beaucoup. Si l'on pense néanmoins que ce chiffre représente 23,5 % de la superficie totale du royaume, dont les deux tiers se composent de régions de hautes montagnes et de marais, on comprend l'importance de la forêt dans l'économie norvégienne.

Seulement 30 % des arbres sont des feuillus, le reste se compose de résineux, dont 70 % de sapins. La plupart des arbres à aiguilles se trouvent dans le Ostlandet, la partie est de la Norvège qui s'étend au sud de Trondheim, le reste dans la région de Trondheim, le Tröndelag. Si l'on se base sur les derniers résultats du recensement forestier, il apparaît que la forêt s'accroît annuellement de 12 millions de mètres cubes, soit environ 10 millions pour les pins et les sapins.

Dans une année normale, on abat environ dix millions de mètres cubes, dont une partie importante est utilisée comme combustible de sorte qu'il reste généralement 6 à 6 millions et demi pour l'industrie, dont quatre millions pour l'industrie du papier et de la cellulose, le reste pour l'industrie des bois.

Il est caractéristique et intéressant de remarquer que presque 75 % des forêts sont des propriétés privées, 8,5 pour cent appartiennent à des sociétés et le reste, soit 17 %, à l'Etat.

En plus de sa richesse en bois, la Norvège a une nature qui offre des conditions particulièrement favorables: il est en effet facile d'effectuer les expéditions par bateaux, l'énergie électrique ne manque pas et les moyens de transport et de flottage sont excellents.

Le but pendant la guerre fut d'essayer de garder les usines et de trouver de quoi occuper les ouvriers pour que l'occupant ne s'en serve pas. Il fallait en même temps réduire la production et par ce fait les livraisons à l'occupant à un minimum.

Dans l'industrie de la cellulose, on réussit à maintenir la production en passant à la fabrication de cellulose pour le fourrage.

C'est ainsi que pendant la guerre, on livra 733,000 tonnes de cette qualité, ce qui contribua d'une façon essentielle à sauver le cheptel de notre pays durant ces années.

Malgré tout, la production baissa beaucoup. Alors que les fabriques de cellulose utilisaient à 65% leur capacité en 1940 et 1941, elles ne le faisaient plus qu'à 25% durant les dernières années de guerre. Dans les usines de pâte mécanique la production baissa rapidement dès 1940 et la capacité de ces usines n'était utilisée en 1940 et 1941 qu'à 30%. Ce chiffre avait à la fin de la guerre baissé à 12%.

Sacrifices

Les fabriques de papier et de cartons utilisaient les premières années de guerre 40% de leur capacité, mais à la libération seulement 25%. L'exportation était minime, car le besoin intérieur avait considérablement augmenté, entre autres pour la production de produits d'ersatz textiles.

La politique suivie par cette industrie exigea de gros sacrifices économiques de la part des différentes sociétés. Lorsque vint la fin de la guerre, on avait néanmoins réussi malgré tout à conserver en bonne condition l'équipement des usines. Le besoin de nouvellement du matériel était évidemment grand, mais l'état technique des usines permettait en tout cas de fabriquer des produits de qualité supérieure.

Al. G.

Le marché des fruits à pépins

Les conséquences de l'augmentation de la production indigène. — L'exportation des fruits de table et à cidre aux prises avec de sérieuses difficultés. — Quelques directives pour assainir le marché.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Cernier, le 22 février.

Pendant les années de guerre, le problème de l'adaptation de la production végétale aux possibilités d'écoulement avait quelque peu perdu son actualité. Depuis lors, la situation du marché s'est profondément modifiée, principalement dans le domaine de la production fruitière où l'évolution fut plus rapide.

Cette évolution du marché des fruits n'est pas due uniquement à certaines difficultés rencontrées dans les transactions commerciales mais également aux progrès de la technique. En effet, les nombreux perfectionnements apportés aux méthodes culturales ont fortement influencé le rendement quantitatif des cultures fruitières, d'où la surproduction actuelle. Ainsi, selon les estimations du Secrétariat de l'Union suisse des paysans à Brougg, la production des fruits à pépins a augmenté dans les proportions ci-après au cours des trois dernières décennies :

1921-1930	46,521	wagons de 10 t.
1931-1940	57,040	wagons de 10 t.
1941-1947	80,428	wagons de 10 t.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la consommation indigène, pourtant en augmentation, ne puisse absorber la production des fruits de table. Même dans les années de production moyenne, il est nécessaire de chercher à écouler les excédents par l'exportation. Mais celle-ci est insuffisante et surtout incertaine. De plus, on ne peut guère s'attendre à une amélioration prochaine des exportations, en raison du manque de devises des pays désirant acheter nos fruits. Cette circonstance incite ces pays à développer leur production fruitière d'où nouvelle concurrence et probablement perte d'anciens débouchés.

Nous produisons trop de fruits à cidre

La disproportion entre la production et la consommation est encore plus marquée pour les fruits à cidre. Les cidreries industrielles transforment actuellement 15 à 16,000 wagons par an. Or, entre 1942 et 1947, elles ont dû mettre en oeuvre une moyenne de 22,000 wagons. Ces chiffres permettrent de prévoir que dans les années normales de production, le verger suisse produira des excédents de fruits à cidre de l'ordre de 5000 wagons au minimum, quantité qui pourra tripler dans les années de forte production. Par ailleurs, la consommation des jus de fruits ne pouvant être augmentée dans une mesure correspondante, il n'est pas douteux qu'à l'avenir l'utilisation des récoltes de fruits à cidre soulèvera des problèmes dont la solution ne sera pas toujours aisée à trouver.

On espérait que l'exportation des poires à cidre faciliterait l'écoulement des fruits. Mais là encore il fallut déchanter. Cette année, pour la première fois, l'exportation vers notre client traditionnel, l'Allemagne, put être reprise. Cependant, il fut très difficile de lui faire accepter 300 wagons de poires à cidre alors qu'autrefois ce pays était notre principal acheteur. Les mêmes difficultés ayant été rencontrées dans les pays limitrophes, il est donc prudent de ne plus compter sur l'exportation pour écouler les excédents de poires à cidre.

Quant aux pommes à cidre, les perspectives d'écoulement de la production ne sont guère plus brillantes, ceci en raison de la quantité à mettre en oeuvre et de la qualité insuffisante de la plupart de ces fruits. Les pommes à cidre provenant d'excédents de pommes de table des variétés d'automne ne se prêtent pas à une production de cidre de qualité, leur teneur en tanin et leur acidité ne répondant pas aux exigences requises pour fabriquer un bon cidre.

En conclusion, pour assainir le marché des fruits à pépins de table, il faut s'attacher à produire des fruits de haute qualité. Ensuite, les producteurs doivent renoncer à étendre leurs cultures et surtout réduire l'effectif des arbres produisant des variétés d'automne. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de ne conserver que les arbres méritant d'être soignés. En ce qui concerne les fruits à cidre, l'élimination des poiriers à cidre de nos vergers s'avère indispensable, leurs fruits ne pouvant plus être utilisés dans les mêmes proportions qu'auparavant pour fabriquer des jus de fruits donnant satisfaction aux consommateurs. Les poiriers seront remplacés par des variétés spéciales de pommes à cidre, car, nous le répétons, il est impossible de faire un bon cidre avec une mauvaise variété de fruit. En un mot, dans tous les secteurs de notre production fruitière, il faut adapter la production aux conditions du marché.

J. CHARRIERE.

Un rapport du Conseil fédéral

sur les mesures prises en vertu de ses pouvoirs extraordinaires

BERNE, 22. — Ag. — Le Conseil fédéral publie son 26e rapport à l'Assemblée fédérale sur les mesures prises par lui en vertu de ses pouvoirs extraordinaires. Il contient des arrêtés prorogeant l'application des mesures sur la certification des avoirs suisses aux Etats-Unis d'Amérique, celui qui assouplit les dispositions tendant à protéger l'édition suisse, celui sur les mesures pour la protection des fermiers, celui qui restreint l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels et celui sur la durée de validité en ce qui concerne la solde.

Le rapport contient également l'arrêté sur le traitement des stocks obligatoires en matière d'impôt pour la défense nationale, un arrêté concernant la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères, un arrêté sur le transit de l'or et un arrêté modifiant celui qui concerne la Société coopérative suisse de céréales et matières fourragères.

Un produit SAIS
avantageux
Fr. 2.11 la plaque

Ce soir
MARDI 22 FÉVRIER
dès 20 heures
Cercle du Sapin

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le CLUB d'ECHEC

Lundi 28 février, à 20 h. 30
AU THEATRE
PRIX DES PLACES :
Fr. 2.20 à 6.60 (taxes comprises)
Location ouverte dès mercredi 23 février, au bureau du Théâtre

BELLES-LETTRES

présente : **LA PREMIÈRE FAMILLE** de Jules SUPERVIELLE
LA COUPE ENCHANTÉE de J. de LA FONTAINE
SA REVUE :
Aux innocents les mains sales

Dès 23 h. :
BAL réservé aux BELLETTRIENS
et à leurs amis, au
CERCLE DU SAPIN
avec FIFOLET-SEXTETTE

Oswald
RADIO
Paix 63 Tél. 2.18.88

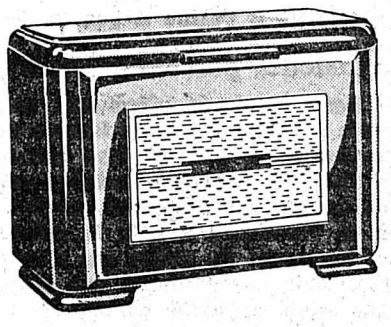

Expose dans son nouveau magasin

Tous les modèles de radios

Médiator

Tourne-disques et pick-up Perfectone

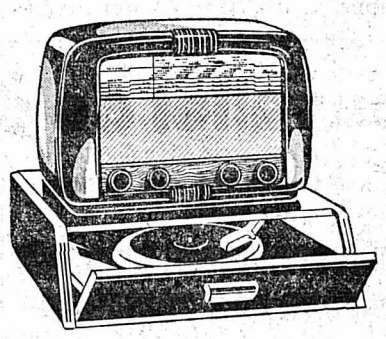

Vente - Echange

Réparations de radios toutes marques

Hillmann 1949

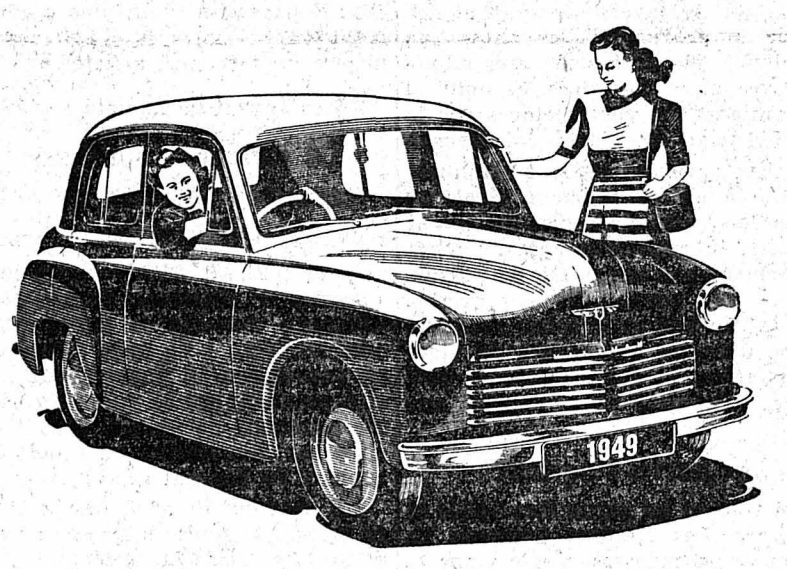

dans sa nouvelle présentation, a baissé ses prix!

6,5 CV imp. **Prix : Fr. 8.950,— + 4% ICHA**

La petite voiture qui vous offre les avantages et le confort d'une grande.

Garage A. WUTHRICH

ST-IMIER **Tél. 4.16.75 4.15.83**

Agence officielle pour le Vallon de St-Imier et les Franches-Montagnes

HILLMANN • SUNBEAM • HUMBER

Demain mercredi il sera vendu sur la Place du marché devant le magasin Kurth

LA VIANDE

D'UNE JEUNE PIÈCE DE BÉTAIL

de toute 1re qualité, extra tendre, depuis Fr. 1.80 à Fr. 3.30 la livre. Se recommande : N. Amstuz.

La Côte d'Azur

en deux heures et demie

(Nice, Cannes, Monte-Carlo)

Trois jours, voyage et hôtel compris

Fr. 370.-

AERO-TAXI "NHORA"
LES ÉPLATURES Tél. 2.32.94

Oeufs frais

du pays
3.60 la douz.
Service à domicile
Tél. 2.41.93
Epicerie-Boulangerie
D. GUIGNARD
Crêt-du-Locle

Genisse

rouge et blanche, portante, pour le 28 février est à vendre.— S'adresser chez **Louis Perret,** Les Planchettes 43. 2999

A vendre, pressant ! Echelles, étagères, casiers bois, bouteilles, bois à brûler, etc., etc. — **Place Neuve 2,** 1er étage, à gauche de 13 à 15 h. et 19 à 22 heures. 3006

Etat-civil du 21 février

Naissances

Margot, Yves, fils de Frank-Willy, chimiste et de Anne-Marie née Dupuis, Vaudois. — Amey, Jean-Pierre, fils de Marc-Jean, mécanicien et de Ida née Masserey, Fribourgeois et Neuchâtelois. — Paratte, Jocelyne-Lucette, fille de Henri-Lucien, manœuvre et de Georgette-Marie née Cottier, Bernoise. — Etienne, Claude, fils de Edouard-Charles-Henri, mécanicien et de Maria-Giovanna née Jopiti, Bernois.

Promesses de mariage

Brossin, Paul-Jean-Pierre, manœuvre-mécanicien, Neuchâtelois et Theurillat, Yvonne - Mathilde, Bernoise. — Chatelain, Gaston-André, horloger, Bernois et Meylan, Jacqueline-Madeleine, Vaudoise. — Doleyres, Gustave-Georges, technicien, Vaudois et Sandoz, Suzanne-Ida, Neuchâteloise.

Décès

Incinération. Jaquet, Henri-Auguste, époux de Sophie-Julie née Dubois - dit - Bonclaude, né le 11 septembre 1897, Neuchâtelois. — Incinération. Gurtner, Adolphe-Christian, fils de Christian et de Elisabeth née Oswald, née le 30 juin 1892, Bernois. — Incinération. Von Allmen née Villars, Ida-Rosa, épouse de Christian, née le 5 septembre 1871, Bernoise. — Incinération. Gueissaz, Elisa-Marie, fille de Louis-Eugène et de Sylvie-Lina née Gonthier, née le 22 mars 1895, Vaudoise. — Inhumation à Wettingen : Suter, Hedwig, fille de Joseph-Alfred et de Bertha née Steiner, née le 12 décembre 1920, Argovienne.

Personne expérimentée est demandée dans petit ménage, pour un monsieur seul. — S'adresser Serre 49, chez M. Beyersdorf.

Appartement de 3 pièces, si possible avec salle de bains est demandé par ménage sans enfant. — Ecrire sous chiffre P. L. 3007 au bureau de L'Impartial.

A louer chambre meublée, à Monsieur propre et soigneux, travaillant dehors. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2923

Chambre meublée est à louer de suite. S'adresser chez Madame STEHLÉ, Parc 69.

Chambre à louer à Monsieur travaillant dehors. S'adresser rue de la Serre 37, 2me étage.

On demande à acheter
2 bois de lit jumeaux avec paillases à ressorts. Ecrire à M. Morel, Général Dufour 3.

A vendre 2 costumes tailleurs pure laine, tailles 38 et 40. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2880

A vendre chambre à coucher Louis XV, sculptée, comprenant 2 lits, armoire à glace 2 portes, coiffeuse, en parfait état. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2671

A vendre divan-couche moderne avec coffre à literie, à l'état de neuf. S'adresser rue Numa-Droz 124, 3me étage à droite.

A vendre une paire skis, fr. 12.—, 2 luges à 12.— et 9.— fr., 1 divan-couch fr. 8.—. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2875

A enlever de suite, pousse-pousse, en bon état, et chaise d'enfant. S'adresser au bureau de L'Impartial. 2857

Poussette bleue marine, à vendre. S'adres. rue Fritz-Courvoisier 31 a, au 1er étage à droite, après 18 heures.

A vendre Un accordéon simple „Ranco" avec registres; en très bon état. S'adresser Temple-Allemand 83, au 3me étage, après 19 heures.

A vendre un potager à bois, en bon état. — S'adresser chez M. A. Droz, Succès 17. 2693

A vendre vélo, genre militaire, en bon état. S'adresser rue de la Promenade 14, chez M. A. Jenni.

A vendre poussette et poussette de chambre, parfait état. — S'adresser rue du Parc 68, rez-de-chaussée, à gauche. 2995

A vendre une robe de bal (modèle) taille 38, portée 2 fois. — Tél. 2.59.76.

Pousse-pousse à vendre. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2816

La Chaux-de-Fonds - Rue Léopold-Robert 57

ANGLAGES A LA MAIN
Montage de coqs

Personnes expérimentées demande travail à domicile.
Offres sous chiffre C. M. 2726 au bureau de L'Impartial.

Sommelière

débutante, cherche place, si possible au bord du lac.
Ecrire sous chiffre S. G. 3026, au bureau de L'Impartial.

NOUS CHERCHONS
Jeune fille

sérieuse, comme aide de ménage. — Offre avec photo et prétentions de salaire à **A. Guggisberg,** confiserie, City-Haus, **Bienne.** 2959

Apprentie-couturière
demandée. S'adresser chez Mme DIEKAMP, Côte 5.

Petit appartement de 2 pièces

est demandé à louer pour époque à convenir.
Adresser offre à Case postale No 10399.
Personne seule, convenable et solvable. 2968

Employée de maison

pour ménage soigné est demandée de suite. S'adr à M. Lucien Méroz, rue du Commerce 17. 3014

Avis mortuaire

Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées Es. 55, 9.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, notre bien aimé époux, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur

Jules-César Rossel

Fils

Fabricant d'horlogerie

décédé après une courte maladie, aujourd'hui, dans sa 52me année.

L'enterrement aura lieu à Bienne, le **mardi 22 février** à 15 h.

Les familles en deuil :

Madame Mira Rossel-Della Costa, à Bienne ;
Monsieur et Madame Jules-César Rossel, à Tramelan ;
Monsieur et Madame Otto Rossel-Vuilleumier et leurs enfants, à Tramelan ;
Madame et Monsieur Werner Mennel-Rossel et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Maurice Rossel-Voumard, à Genève ;
Madame et Monsieur Hippolyte Chatelain-Rossel et leurs enfants, à Tramelan.

Bienne, le 19 février 1949.

Domicile mortuaire ;
rue de l'Argent 9

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Combustible

Profitez des prix très bas
Bois de feu bien sec, façonné, porté au bûcher
Foyard Fr. 52.— le stère
Sapin Fr. 42.— le stère
Livraison rapide, une carte suffit.

Louis YERLY **La Cibourg**

Importante manufacture d'horlogerie cherche

chef comptable

expérimenté et d'initiative, au courant des méthodes modernes de comptabilité et possédant, si possible, des notions en langues étrangères.

Prière de faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitæ et prétentions de salaire sous chiffre A. J. 3022, au bureau de L'Impartial.

TAPIS salon

de 280-190 coton et laine depuis fr. **130.—**
Entourage de lit depuis fr. **120.—**

MEUBLES LOUP
NEUCHATEL — YVERDON

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos. Matth. XI, 28.

Monsieur Edouard Gueissaz, à L'Auberson ;
Madame Albert Matile-Gueissaz, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Constant Burki, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Marc Jaccard-Gueissaz, leurs enfants et petits-enfants, à L'Auberson ;
Monsieur Lucien Dubois, ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et fidèle gouvernante,

Mademoiselle

Elisa GUEISSAZ

enlevée à leur tendre affection après une très courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 20 février 1949.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **mercredi 23 courant,** à 14 heures.

Culte au domicile mortuaire **rue Chemin de Pouillerel 3,** à 13 h. 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'**Association Suisse des Sous-Officiers,** section de La Chaux-de-Fonds fait part à ses membres du décès de l'appointé

Henri JAQUET

L'incinération aura lieu **mardi 22 courant,** à 15 heures.

La Chaux-de-Fonds, le 22 février 1949.

Le Comité.

En cas de décès : E. Guntert & fils
Numa-Droz 6 — Téléph. jour et nuit : 2 44 71
Auto-corbillard. Cercueils. Ttes formalités. Prix modér.

Revue DU JOUR

Une note russe à la France.

La Chaux-de-Fonds, le 22 février.

On lira plus loin la note que l'U. R. S. S. a fait parvenir au ministère français des affaires étrangères pour demander la livraison immédiate, conformément aux résolutions de l'O. N. U., de trois témoins de Kravchenko. Ceux-ci sont accusés de crimes de guerre, en l'occurrence d'avoir été les agents de la Gestapo pendant l'occupation allemande en Ukraine ou à Dniepropetrovsk. L'un d'avoir participé à l'extermination de 118 personnes, l'autre de s'être fait le complice de l'assassinat d'un grand nombre d'habitants de Dniepropetrovsk et de s'être approprié de leurs effets personnels, le troisième d'avoir été un espion au service des Allemands et d'avoir ouvert un magasin pour vendre les objets ayant appartenu à ses concitoyens exécutés.

Il est évident que cette accusation vient à son heure pour déshonorer quelques-uns des témoins russes de Kravchenko. D'autre part, l'identité et les antécédants de ces témoins n'avaient peut-être pas été vérifiés avec un soin suffisant, l'on n'a jamais bien su en effet s'ils avaient été emmenés par les Allemands comme prisonniers ou si, au contraire, comme l'affirmait la défense, ils avaient suivi les troupes allemandes comme collaborateurs. C'est ce qu'affirme le gouvernement de Moscou, qui donne des détails sur l'activité durant la guerre de ceux qu'il accuse. A lui d'en faire la preuve, car le gouvernement français ne peut pas livrer à une justice dont on sait qu'elle n'est pas libre et qu'elle est aux ordres du pouvoir politique, des hommes dont le crime n'a pas été prouvé d'avance. Car même si ces témoins n'avaient pas été criminels de guerre, le seul fait de servir de témoins à Kravchenko les ferait condamner sans recours par un tribunal soviétique. Or répondre à l'appel d'un tribunal français pour témoigner doit, semble-t-il, tenir lieu de sauf-conduit. Aussi la France refusera-t-elle certainement de livrer ces trois « inculpés », à moins que le crime de guerre ne soit prouvé sans doute possible. Nous n'en sommes pas encore là ! Pour l'instant, l'URSS accuse... Et ce n'est pas suffisant.

L'avocat de Kravchenko a déposé le manuscrit russe de la plus grande partie de « J'ai choisi la liberté » réclamé par M. Wurmser. Or celui-ci le considère comme une copie venue après coup et faite d'après l'édition américaine. Quand on vous disait qu'on ne pourrait s'en sortir avec ce procès Kravchenko ! Depuis le début du procès, chacun reste sur ses positions et il est réellement peu probable qu'on ait réussi à faire changer d'avis une seule personne pour ou contre l'URSS.

Problèmes suisses.

Le maréchal Montgomery a rendu à Zurich un solennel hommage à la neutralité suisse, déclarant que notre pays risquerait la destruction s'il modifiait sa politique. Si l'on veut bien se reporter aux accusations et aux avertissements dont nous étions submergés immédiatement après la guerre, soit de l'étranger, soit de Suisse même, nous enjoignant à participer aux coalitions en formation, on mesure le chemin parcouru. Il semble d'ailleurs qu'aujourd'hui, chose étrange, tout le monde est d'accord avec la neutralité suisse et notre refus d'entrer dans quelque coalition que ce soit, même l'extrême-gauche, qui félicite tout à coup notre gouvernement de ne pas vouloir participer plus à la « croisade » antisoviétique qu'à n'importe quelle autre. Or, si l'on avait suivi leurs avis il y a trois ou quatre ans, nous serions aujourd'hui membre de l'O. N. U. ! Comme quoi la prudence est bien toujours la mère des vertus.

On se demande à Berne si M. Max Petitpierre sera autorisé par ses collègues du Conseil fédéral à représenter la Suisse dans le « Conseil des Huit » qui doit coordonner les efforts de l'Office économique de coopération européenne. Le Conseil fédéral va étudier attentivement le programme de ce comité restreint et examiner si de participer à ces travaux ne risque pas d'entamer les principes et les nécessités de notre économie. M. Petitpierre a clairement fait entendre à Paris que nous ne sacrifierons jamias notre liberté, même économique, à un plan quelconque. Mais nous serons toujours d'accord de collaborer dans la liberté...

INTERIM.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Aujourd'hui, très nuageux à couvert et quelques faibles précipitations dans le Jura. Mercredi, temps variable, en général peu nuageux. Par endroits, brouillards matinaux sur le plateau.

En marge du procès Kravchenko

Une note soviétique à la France

dans laquelle l'U.R.S.S. désigne trois témoins de l'accusation comme « criminels de guerre » et exige leur livraison immédiate. - Les pourparlers sur le pacte de l'Atlantique.

L'U.R.S.S. réclame trois « criminels de guerre » à la France

PARIS, 22. — AFP. — *Le Bureau parisien de l'agence Tass a fait tenir à la presse le texte d'une note remise, lundi soir, par l'ambassade de l'URSS au ministère français des affaires étrangères.*

Cette note désigne comme « criminels de guerre » trois témoins de l'accusation du procès Kravchenko: MM. Krevsoun, Passetchnik et Antonov, et énumère un certain nombre de faits qui leur sont reprochés et demande au gouvernement français que, conformément aux résolutions de l'assemblée générale de l'ONU, ces trois hommes soient livrés aux autorités soviétiques pour être jugés.

Des détails

« Livraison immédiate »

PARIS, 22. — AFP. — La note qui a été remise lundi soir par l'ambassade de l'URSS au ministère français des affaires étrangères, d'ordre du gouvernement soviétique, déclare notamment:

« Les autorités soviétiques ont appris par les informations de la presse français sur le procès relatif à l'affaire du journal « Les lettres françaises » que se trouvent actuellement à Paris des criminels de guerre, citoyens soviétiques, qui ont servi dans l'armée hitlérienne sur les territoires de l'URSS temporairement occupés.»

La note soviétique désigne ensuite « parmi ces criminels » Krevsoun Ivan Grogorievitch, Passetchnik Mikkail Andrievitch et Antonov Nicolas Fedorovitch.

« Tous les faits de l'activité criminelle de Krevsoun-Passetchnik, ajoute la note soviétique, sont confirmés par des matériaux et documents contrôlés qui se trouvent à la disposition de la commission extraordinaire d'Etat pour l'enquête sur les crimes des envahisseurs fascistes allemands et leurs complices, commission créée par le praesidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S. »

« Conformément aux résolutions de l'assemblée générale de l'organisation des Nations unies, en date du 13 février 1946, et du 31 octobre 1947, le gouvernement soviétique attend du gouvernement français la livraison immédiate aux autorités soviétiques des criminels de guerre indiqués ci-dessus, afin qu'ils soient déférés en justice. »

Au procès Kravchenko

Une partie du manuscrit est déposée

PARIS, 22. — AFP. — **L'avocat de Kravchenko a déposé hier après-midi au greffe du tribunal une première partie du manuscrit de « J'ai choisi la liberté », réclamé par la défense, annonce le journal « Le Monde ».**

Ce manuscrit comprend environ 600 pages du texte russe original qui ont été rassemblées en différents points des U. S. A. Il reste encore à classer une centaine de feuillets qui seront communiqués par la suite.

Les documents se composent d'un exemplaire original en russe, écrit tantôt à l'encre et tantôt au crayon, d'un exemplaire dactylographié en anglais et des épreuves corrigées de l'édition anglaise.

M. Vladimir Pozner, écrivain, qui a témoigné en faveur des « Lettres françaises », et l'interprète russe de cet hebdomadaire étudient actuellement ces différents documents.

«Ce n'est pas l'original»

déclare M. Wurmser

PARIS, 22. — AFP — A la suite du dépôt au greffe du tribunal par M. Kravchenko du manuscrit de « J'ai choisi la liberté », M. André Wurmser, partie au procès en diffamation intenté par M. Kravchenko aux « Lettres françaises », après avoir souligné que ce manuscrit avait été déposé un an après le début des poursuites et un mois après le début du procès, a déclaré : « *Un premier examen sommaire révèle déjà que ce manuscrit se présente sous la forme d'un texte russe à peu près sans ratures, et visiblement recopié sur un texte antérieur. Ce n'est donc pas du manuscrit original qu'il s'agit.* » Et M. Wurmser a ajouté : « Le texte russe ne correspond nullement à l'édition américaine qui a servi de base seule, comme on le sait, à toutes les traductions de « J'ai choisi la liberté ». C'est tout au plus un vague canevas dont se sont servis les rédacteurs américains de ce roman américain. »

Avant la signature du pacte de l'Atlantique

Une réunion

dont l'atmosphère est des plus favorables

WASHINGTON, 22. — AFP. — **La prochaine réunion des six ambassadeurs de Grande-Bretagne, de France, des Pays du Benelux et du Canada avec le secrétaire d'Etat Dean Acheson qui aura lieu mardi ou mercredi se trouve, par avance, entourée d'une atmosphère des plus favorables.**

En effet, les milieux informés estiment que M. Acheson et les six ambassadeurs, forts maintenant du soutien de l'opinion publique des Etats-Unis et de l'appui de la commission sénatoriale des affaires étrangères, auront le maximum de liberté d'action pour rédiger un pacte qui constituera une garantie suffisante que les Etats-Unis se porteront au secours des pays signataires éventuellement victimes d'une agression, tout en restant dans le cadre de la constitution américaine aux termes de laquelle le Congrès seul peut déclarer la guerre.

Il se confirme que le Sénat, dans la proportion des deux tiers, est partisan d'un pacte solide ne laissant place à aucune équivoque.

Un «nouveau prêt-bail de paix»

De même, parallèlement aux conversations entre M. Acheson et les six ambassadeurs, le Département de la défense poursuit activement l'étude d'un projet portant sur la fourniture de matériel de guerre standard aux pays signataires du pacte dans le cadre d'un « nouveau prêt-bail de paix ».

Les chiffres les plus souvent mentionnés officieusement sont deux ou trois milliards de dollars de matériel dont un milliard couvrirait l'achat de matériel nouveau exigeant de nouveaux crédits et un ou deux milliards qui représenteraient la valeur équivalente du matériel des stocks américains excédentaires.

Les milieux informés estimaient que sur la base des travaux actuels il était vraisemblable que la conférence des sept ministres des affaires étrangères (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, pays du Benelux et Canada) pour signer le projet définitif du pacte pourrait avoir lieu vers la fin de mars ou le milieu d'avril au plus tard — vraisemblablement à Washington — mais qu'il était encore trop tôt pour préciser officiellement la date et le lieu de cette conférence.

La Norvège consultée par la Commission des cinq

OSLO, 22. — AFP. — La commission permanente des Cinq qui a élaboré un plan en vue de l'établissement d'un conseil européen, a demandé par l'intermédiaire de l'ambassade de France, au gouvernement norvégien, des renseignements préliminaires sur sa position en face d'une éventuelle invitation à prendre part à une prochaine conférence pour la réalisation de ce plan.

Dans sa réponse, remise aujourd'hui à l'ambassade de France, le gouvernement norvégien, après avoir exprimé son désir de raffermir les liens qui unissent les deux pays, déclare qu'il acceptera volontiers cette invitation.

Avis aux gourmands !

Le rationnement de la confiserie est supprimé en Angleterre

LONDRES, 22. — Reuter. — La journée du 24 avril sera mémorable pour tous les enfants de Grande-Bretagne car c'est à cette date que sera supprimé le rationnement des articles de confiserie. Pour la première fois après sept années, les enfants d'Angleterre pourront acheter autant de friandises que leur portemonnaie le permettra.

Par suite de cette mesure, 1100 personnes occupées au commerce de confiserie et 400 personnes du ministère du ravitaillement se trouveront sans emploi. On pense qu'à la suite de cette mesure la consommation du sucre s'accroîtra de 10.000 tonnes par année.

A Berlin

«Olivier Twist» provoque de nombreux incidents

BERLIN, 22. — AFP. — *De violentes manifestations ont marqué la projection du film anglais « Olivier Twist ».* La communauté juive de Berlin vient d'adresser au général Robertson, commandant en chef britannique en Allemagne, une énergique protestation, soulignant notamment que le personnage du receleur israélite rappelle les pires films de propogande nazis.

Des policiers lapidés

Les manifestants dispersés à coups de matraque

BERLIN, 22. — AFP. — De nouveaux incidents se sont produits, lundi après-midi devant le cinéma du secteur britannique de Berlin où est représenté le film « Olivier Twist ».

Une soixantaine d'Israélites, la plupart de nationalité polonaise, ont essayé de pénétrer dans le cinéma. Les quelques policiers qui se trouvaient près de l'entrée furent débordés. Ils firent alors appel à des renforts qui arrivèrent en camion. *Les manifestants furent dispersés à coups de matraque. Ils se réunirent cependant ensuite dans un café voisin d'où ils lapidèrent les policiers. Aucun coup de feu n'a été tiré.*

On a perdu une bombe atomique...

... et il n'en reste que 599 !

MUNICH, 22. — AFP. — **« Les Etats-Unis possèdent 600 bombes atomiques, dont une a été perdue », telle est l'affirmation contenue dans l'un des rapports rédigés par l'une des personnes accusées d'espionnage au profit de la Tchécoslovaquie et qui sont actuellement jugées à Munich.**

Certains détails sur ces rapports ont, en effet, été fournis au cours de l'audience qui s'est tenue lundi.

Chronique jurassienne

Accident à l'usine à gaz de Bienne

Plusieurs personnes asphyxiées

Deux employés effectuant un contrôle à l'usine à gaz de Bienne ont été asphyxiés et ont dû être transportés à l'hôpital. Leur vie toutefois est hors de danger. Un troisième ouvrier, venu à la rescousse, a subi le même sort et un agent de police qui n'avait pas manipulé correctement son masque à gaz a été asphyxié comme les autres.

Le Conseil communal de Bienne a ouvert une enquête sur cette affaire.

Nouvelles de dernière heure

Après avoir poursuivi une politique de baisse

Le gouvernement français s'effraye des résultats

car les prix agricoles se sont effondrés à la production

PARIS, 22. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Après avoir travaillé à créer un climat de baisse et orienté sa politique économique en ce sens, le gouvernement semble effrayé soudainement des résultats qu'il attendait, davantage de l'abondance que de ses mesures administratives et autoritaires, et dont il avait annoncé les conséquences sur le pouvoir d'achat des classes laborieuses.

Les prix agricoles se sont effondrés à la production au moment précis où des élections vont avoir lieu. En fixant leur date, le gouvernement n'y avait certainement pas songé. On ne saurait penser à tout comme dit le proverbe. Mais c'est un fait, cette baisse soudaine a causé dans les campagnes de vives préoccupations et des inquiétudes qu'il convient d'apaiser avec l'appel aux urnes.

Les partis s'agitent

Aussi voit-on les partis fort agités et préoccupés. Les citadins auxquels ils ont fait des promesses répétées sur la restauration du pouvoir d'achat du franc par la baisse des produits alimentaires — lesquels entrent pour plus de 75 % dans les budgets des salariés moyens et petits — attendent toujours que la baisse, dont s'alarment les pouvoirs publics se manifeste sur les marchés urbains, plus particulièrement dans les grandes villes. Faut-il les mécontenter à l'instant où l'on va solliciter leurs suffrages et où, à l'extrême-gauche et à l'extrême-droite, on bat le rappel des mécontents.

L'emprunt dont chacun des partis au pouvoir va s'attribuer le succès, sera un levier pour soulever les suffrages à la prochaine consultation populaire. La réussite de la politique de baisse l'aurait été aussi. Mais elle s'est arrêtée en route.

EMPECHERA-T-ON LA CHUTE DES PRIX ?

Le gouvernement n'a jamais réussi à freiner la hausse. Peut-être aura-t-il plus de facilité pour empêcher la chute des prix. Si ce renversement de sa politique économique peut rassurer les paysans qui continuent à bénéficier de toutes les grâces de l'Etat, il décevra étrangement les consommateurs des centres urbains et les masses laborieuses dont les salaires restent bloqués à un niveau ne correspondant plus à celui des prix et auxquels on a, depuis la libération, annoncé une revalorisation de leur pouvoir d'achat.

Les raisons

d'une situation paradoxale

On se demande pourquoi la baisse enregistrée à la production, dans des proportions de nature à inquiéter le gouvernement, ne s'est pas encore fait sentir dans le commerce de détail et pourquoi le consommateur n'en a bénéficié que pour de rares produits saisonniers. Les raisons de cette situation paradoxale, le « Parisien libéré » les résume en ces termes :

« La route de la baisse est coupée. Voici les responsables : 1. Trop d'intermédiaires marrons qui spéculent et échappent à tout contrôle. 2. Les tarifs des transports qui triplent le prix de certaines denrées. 3. Le fisc qui perçoit à tous les stades. 4. Les prix industriels toujours en hausse. 5. Des exportations abusives. 6. Une politique économique incohérante. Conséquences : le paysan ne peut plus vendre ; le commerçant est sans clients ; la ménagère ne peut pas acheter. »

Après l'envoi de la note soviétique

Le «Figaro» souligne le caractère insolite de cette démarche

PARIS, 22. — AFP — Sous le titre « Premières réactions françaises », le « Figaro » consacre ce matin quelques commentaires à la note envoyée hier au gouvernement français par l'URSS et demandant qui lui soient livrés comme criminels de guerre, trois témoins cités par l'accusation au procès Kravchenko. Le journal écrit :

« Il convient de souligner le caractère insolite de la note adressée au Quai d'Orsay. On imagine aisément les clameurs que n'eût pas manqué de provoquer dans la presse communiste une démarche analogue du gouvernement américain demandant par exemple à la France de lui livrer des témoins des « Lettres françaises ». Tout porte à croire qu'à cette demande, que rien ne semble justifier, le gouvernement français répondra par une fin de non-recevoir courtoise, mais ferme. Les procès qui se déroulent dans un pays libre ne sauraient être assimilés à ceux dont les « démocraties » dites populaires nous ont offert de trop sinistres exemples.

L'horloge atomique

indique le temps avec une exactitude presque absolue

LOS ANGELES, 22. — Reuter. — L'astronome britannique sir Harold Spencer Jones, actuellement en tournée de conférences aux Etats-Unis, a déclaré que l'horloge atomique créée récemment au bureau officiel des poids et mesures de Washington, remplacera vraisemblablement l'appareil de l'observatoire de Greenwich qui donne l'heure au monde entier.

L'horloge à quartz de Greenwich a une précision de l'ordre d'un millième de seconde, tandis que l'horloge atomique américaine indique le temps avec une exactitude presque absolue.

La population du Japon

Des chiffres records...

...malgré les tremblements de terre

TOKIO, 22. — AFP — Le bureau du recensement annonce mardi que le Japon possède une population totale de 78 millions d'âmes et 58 centenaires, cela malgré les inondations, les incendies, les tremblements de terre et la guerre.